

APRR

S.A. au capital de 33 911 446,80 euros

SIEGE SOCIAL : 36 rue du Docteur Schmitt – 21850 Saint-Apollinaire

R.C.S. : Dijon – 016 250 029

Rapport financier annuel Exercice clos le 31 décembre 2008

(L 451-1-2-I du Code monétaire et financier

Article 222-3 du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2-I du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.aprr.com

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Comptes annuels
- III. Comptes consolidés
- IV. Rapport de gestion
- V. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- VI. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

I. Attestation du responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Le 28 avril 2009

M. Jean-François ROVERATO

Président Directeur Général

II. Comptes annuels



Comptes sociaux 2008

SOMMAIRE

BILAN	<hr/>	4
COMPTE DE RESULTAT	<hr/>	5
ANNEXE AUX COMPTES	<hr/>	6
1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	<hr/>	6
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES COMPTABLES	<hr/>	7
2.1. Immobilisations incorporelles	<hr/>	7
2.2. Immobilisations corporelles	<hr/>	7
2.3. Subventions d'investissement	<hr/>	8
2.4. Immobilisations financières	<hr/>	8
2.5. Stocks	<hr/>	9
2.6. Créances	<hr/>	9
2.7. Valeurs mobilières de placement	<hr/>	9
2.8. Autres fonds propres	<hr/>	9
2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères	<hr/>	9
2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement	<hr/>	9
2.11. Dettes indexées	<hr/>	9
2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés	<hr/>	10
2.13. Entretien des infrastructures	<hr/>	10
2.14. Risques financiers	<hr/>	10
2.15. Unité de compte	<hr/>	10
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	<hr/>	11
3.1 Immobilisations incorporelles	<hr/>	11
3.2 Immobilisations corporelles	<hr/>	11
3.3 Immobilisations financières	<hr/>	12
3.4 Clients et comptes rattachés	<hr/>	12
3.5 Autres créances et comptes de régularisation	<hr/>	12
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	<hr/>	13
3.7 Capitaux propres	<hr/>	13
3.8 Autres fonds propres	<hr/>	14
3.9 Provisions pour risques et charges	<hr/>	14

3.10	Emprunts et dettes financières	15
3.11	Autres dettes et comptes de régularisation	16
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	Chiffre d'affaires	16
4.2	Achats et charges externes	17
4.3	Charges de personnel	17
4.4	Autres produits et charges (nets) d'exploitation	17
4.5	Impôts et taxes	18
4.6	Dotations aux amortissements et aux provisions	18
4.7	Résultat financier	18
4.8	Résultat exceptionnel	19
4.9	Impôt sur les sociétés	19
5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	19
5.1.	Intégration fiscale et consolidation comptable	19
5.2.	Indicateurs comptables et financiers	19
5.3.	Rémunération des organes de direction	19
5.4.	Litiges	20
5.5	Engagements hors bilan	20
5.6	Eléments concernant les parties liées et les participations	20
6.	LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	21

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

ACTIF	<i>Note</i>	31.12.2008	31.12.2007
<i>(en millions d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	3.1	22,7	24,5
Immobilisations corporelles			
- Domaine concédé	3.2	10 301,0	9 910,8
- Amortissements	3.2	(4 044,9)	(3 806,8)
Immobilisations financières	3.3	854,0	668,5
Total actif immobilisé		7 132,8	6 797,0
Stocks		7,0	6,9
Clients et comptes rattachés	3.4	68,9	89,3
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	278,0	148,0
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	3.6	236,5	66,2
Total actif circulant		590,4	310,4
TOTAL DE L'ACTIF		7 723,2	7 107,3
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2008	31.12.2007
Capital		33,9	33,9
Primes et réserves		3,7	3,7
Report à nouveau		-	-
Acompte sur dividendes		(95,1)	(116,4)
Résultat		237,1	333,3
Subventions d'investissement		149,4	112,2
Provisions réglementées		28,9	19,1
Capitaux propres	3.7	357,9	385,8
Autres fonds propres	3.8	164,7	164,7
Provisions pour risques et charges	3.9	234,6	65,9
Emprunts et dettes financières	3.10	6 594,4	6 104,6
Fournisseurs et comptes rattachés		48,2	48,3
Autres dettes et comptes de régularisation	3.11	323,3	338,0
Total dettes		6 965,9	6 490,9
TOTAL DU PASSIF		7 723,2	7 107,3

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	Année 2008	Année 2007
Chiffre d'affaires	4.1	1 395,5	1 370,9
Charges d'exploitation		(781,8)	(741,0)
Achats et charges externes	4.2	(170,9)	(179,7)
Charges de personnel	4.3	(152,8)	(153,4)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	4.4	20,4	21,1
Impôts et taxes	4.5	(150,7)	(149,8)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.6	(327,8)	(279,2)
Résultat d'exploitation		613,7	629,9
Résultat financier	4.7	(209,8)	(172,3)
Résultat courant		403,9	457,6
Résultat exceptionnel	4.8	(97,2)	6,0
Participation des salariés		(7,4)	(8,7)
Impôt sur les sociétés	4.9	(62,3)	(121,5)
Résultat net		237,1	333,3

ANNEXE AUX COMPTES

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le tunnel Maurice Lemaire, d'une longueur de 11 kilomètres, qui était fermé pour des travaux de rénovation depuis avril 2004, a été rouvert à la circulation le 1^{er} octobre 2008.

Il est prévu que la durée du contrat de concession de ce tunnel soit prolongée de 20 ans, portant ainsi la fin de la concession à 2042 au lieu de 2022. Le décret prolongeant la durée de la concession n'a pas encore été publié, mais les comptes au 31 décembre 2008 tiennent compte de cette prolongation.

La société APRR avait contracté deux swaps de couverture avec Lehman Brothers. A la suite de la faillite de cette dernière, les deux swaps ont été résiliés. Ces résiliations génèrent une créance nette de 27,6 M€ auprès de cette banque, qui a été provisionnée à hauteur de 90 % dans les comptes, soit 24,9 M€.

La société, dont le cahier des charges de ses contrats de concession impose une obligation de renouvellement des biens inscrits à son actif, a décidé d'utiliser la possibilité offerte par l'article 393-1 du PCG de comptabiliser des provisions pour renouvellement, et ce conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi de finances pour 1998, codifiées à l'article 39-1-5° du Code Général des Impôts. Le changement comptable envisagé étant de nature purement fiscale, la comptabilisation initiale a été effectuée conformément à l'article 314-2, II, du plan comptable général, celui-ci prévoyant que l'incidence des changements d'options fiscales correspondant à l'exercice en cours est constatée dans le résultat de l'exercice.

En conséquence, la provision est comptabilisée au bilan en provisions pour risques et charges. Au compte de résultat, la dotation a été comptabilisée en résultat exceptionnel pour la quote-part de provision relative aux exercices antérieurs à l'exercice 2008, et résultat d'exploitation pour la quote-part relative au seul exercice 2008.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société APRR au 31 Décembre 2008 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général (arrêté du 22 Juin 1999) et aux principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels au 31 Décembre 2007.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortissables sur une durée de 3 à 5 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour leur quasi totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession. Les règles régissant leur traitement comptable ainsi que leur amortissement sont les suivantes :

- *Les immobilisations du domaine concédé :*

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes concédées par l'Etat, de même qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couches de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages).

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « investissements complémentaires sur autoroutes en service ».

Les immobilisations du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût de revient historique, incluant des intérêts capitalisés et certaines charges directes affectées.

- *Les amortissements des immobilisations du domaine concédé*

Les immobilisations « non renouvelables » font l'objet d'un amortissement dit « de caducité » calculé selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession. Cet amortissement, qui est classé en charge d'exploitation, n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique des constructions mais de ramener leur valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement pour dépréciation calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

Un amortissement de caducité est également calculé sur les immobilisations d'exploitation « renouvelables » ; il a pour objet d'étaler sur la durée de la concession la moins value qui résulterait de la remise gratuite des immobilisations d'exploitation « renouvelables » au concédant en fin de concession si seul un amortissement pour dépréciation était pratiqué.

Pour les immobilisations d'exploitation « renouvelables » la dotation aux amortissements de caducité est calculée sur la base nette comptable correspondant au coût d'acquisition des biens diminué du cumul de l'amortissement pour dépréciation à la clôture de l'exercice et du cumul de l'amortissement de caducité à l'ouverture de l'exercice.

L'amortissement de caducité n'est pas appliqué au composant « couches de roulement ». Ce dernier est amorti sur une durée de 12 ans.

Les amortissements de caducité et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan. Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation et au bilan ils sont présentés à l'actif en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les immobilisations mises à disposition par le concédant ont été inscrites à l'actif en « immobilisations corporelles » et au passif en « autres fonds propres » pour la valeur des dites apports au jour du transfert. Ces apports seront restitués au concédant à l'issue de la concession. Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

- Provisions pour renouvellement

Conformément à la possibilité offerte par l'article 393-1 du PCG, la société constitue une provision pour renouvellement des biens renouvelables pour un montant égal à la différence entre le coût estimé de remplacement et le coût d'achat ou de production du bien (dotée chaque exercice sur la base d'une estimation ajustée du coût de remplacement : elle est portée au niveau de ce coût lors du renouvellement du bien). Elle fait l'objet d'un plan de renouvellement en fonction des ressources, fixant la date et le montant du renouvellement pour chaque bien, avec corrections ultérieures si les circonstances le justifient.

2.3. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, reçues pour assurer le financement d'immobilisations de construction, sont inscrites en capitaux propres. Elles sont reprises en résultat sur la durée de la concession simultanément à la comptabilisation des dotations aux amortissements de caducité sur les immobilisations de construction auxquelles elles se rapportent.

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participation des filiales sont inscrits au bilan à leur coût historique. Une dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire déterminée principalement sur base de la situation nette comptable est inférieure au prix de revient.

2.5. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.8. Autres fonds propres

Certains apports en nature du concédant ont été inscrits à l'actif en "Immobilisations corporelles" et au passif en "Autres fonds propres" pour la valeur desdits apports au jour du transfert. Le poste « autres fonds propres » sera sorti du passif lors de la restitution des biens au concédant.

2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion étant inscrites dans la rubrique « écart de conversion ». Le cas échéant les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement

Les primes d'émission ou de remboursement d'emprunts et les frais d'émission des emprunts CNA sont inscrits à l'actif en charges à répartir et sont amortis linéairement sur la durée des emprunts concernés.

En cas d'émission d'emprunt à un prix supérieur au prix de remboursement, l'écart est enregistré en "produits constatés d'avance" et étalé linéairement sur la durée de l'emprunt.

La méthode ainsi suivie aboutit à un résultat proche de l'amortissement des primes en fonction des intérêts courus dans la mesure où les emprunts sont remboursés in fine.

2.11. Dettes indexées

Les avances de l'Etat et emprunts indexés sont ajustés chaque année de l'incidence de l'indexation, la contrepartie étant inscrite dans la rubrique "Ecart d'indexation". Le cas échéant, les pertes latentes liées à l'indexation sont constatées en charge chaque année par la comptabilisation d'une provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés.

La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation des engagements du Groupe en matière de départ en retraite constatés au passif du bilan est la méthode des unités de crédit projeté sur la base des salaires de fin de carrière, méthode reconnue par les normes internationales (IAS 19) et conforme à la recommandation de n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux en vigueur à la date de la clôture.

2.13. Entretien des infrastructures

Les dépenses d'entretien des infrastructures sont enregistrées au fur et à mesure de leur engagement en charges d'exploitation.

La société APRR a décidé de mettre en œuvre en 2005 la méthode de comptabilisation des actifs par composants pour les dépenses de couches de roulement. Il est rappelé que ces dispositions n'ont pas été rendues obligatoires pour les entreprises concessionnaires de service public, conformément au règlement 2002-10 du CRC.

2.14. Risques financiers

La société APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et essentiellement en France. Elle supporte un risque de change limité sur les transactions qu'elle effectue.

Le financement externe d'APRR est libellé exclusivement en euros et il est assuré aux 2/3 en taux fixe. La Société n'encourt pas de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse des taux.

2.15. Unité de compte

Les tableaux ci-après sont présentés en millions d'euros sauf exceptions signalées.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31.12.2007	Acquisitions Dotations	Cessions et reprises	Mises en service	31.12.2008
Immobilisations incorporelles	87,6	3,7	(1,4)	1,9	91,8
Immobilisations en cours	3,6	3,1	0,0	(1,7)	5,0
Amortissement immobilisations incorporelles	(66,7)	(8,8)	1,4	(0,0)	(74,1)
Immobilisations incorporelles	24,5	(2,0)	(0,0)	0,2	22,7

3.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations du domaine concédé

La totalité du réseau concédé représente 1 855 kilomètres environ au 31 décembre 2008 dont 1 810 kilomètres en service.

Valeurs brutes	31.12.2008	31.12.2007
Immobilisations de construction	9 230,1	8 671,4
Immobilisations d'exploitation	768,7	747,5
Immobilisations en cours	302,2	491,8
Immobilisations corporelles du domaine concédé	10 301,0	9 910,8

Valeurs brutes	31.12.2007	Acquisitions	Cessions	Mises en service	31.12.2008
Immobilisations de construction	8 671,4		(1,4)	560,1	9 230,1
Couches de roulement	292,3	17,4	(22,4)	4,4	291,7
Immobilisations d'exploitation	455,2	23,7	(21,8)	20,0	477,0
Immobilisations en cours	491,9	394,9		(584,6)	302,2
Immobilisations corporelles du domaine concédé	9 910,8	436,0	(45,6)	(0,2)	10 301,0

Amortissement des immobilisations corporelles

Amortissements	31.12.2007	Dotations	Reprises et cessions	31.12.2008
Amortissements de caducité	(3 285,4)	(221,8)	1,4	(3 505,7)
Amortissements pour dépréciation des biens renouvelables	(521,4)	(61,5)	43,8	(539,1)
Amortissements des immobilisations corporelles	(3 806,8)	(283,3)	45,2	(4 044,9)

3.3. Immobilisations financières

	31.12.2008	31.12.2007
Participations et créances rattachées	853,1	667,7
Prêts	0,6	0,6
Autres immobilisations financières	0,2	0,2
Immobilisations financières	854,0	668,5

Le détail des participations et créances rattachées est donné au chapitre 6.

AREA a versé des dividendes de 111 millions d'euros (y compris un acompte sur dividendes de 59 millions d'euros sur l'exercice). Ces versements n'ont pas justifié la constatation de dépréciation de la valeur des titres correspondants.

3.4. Clients et comptes rattachés

	31.12.2008	31.12.2007
Clients - Péages (abonnés)	35,7	54,3
Clients - Activités annexes	34,0	36,1
Dépréciation créances douteuses	(0,8)	(1,2)
Créances clients et comptes rattachés	68,9	89,3

3.5. Autres créances et comptes de régularisation

	31.12.2008	31.12.2007
Etat et autres organismes publics	129,8	29,7
Autres créances et produits à recevoir	79,0	56,3
Charges constatées d'avance (autres)	19,9	18,4
Charges à répartir	9,8	12,0
Écart d'indexation	39,4	31,5
Autres créances et comptes de régularisation	278,0	148,0

Les créances sur l'Etat et les autres organismes publics sont essentiellement constituées de subventions à recevoir et de créances d'impôt sur les sociétés.

Les subventions à recevoir au 31 décembre 2008 incluent les subventions devant être reçues des collectivités locales au titre du tunnel Maurice Lemaire. Ces subventions font l'objet d'un accord de principe, mais la convention correspondante était encore en attente de signature à la date d'arrêté des comptes.

Les autres créances et produits à recevoir sont essentiellement constitués des créances sur les mandataires TIS.

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement la redevance domaniale.

3.6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31.12.2008	31.12.2007
Valeurs mobilières de placement	220,3	46,1
Disponibilités	16,2	20,1
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	236,5	66,2

3.7. Capitaux propres

Le capital est composé de 113 038 156 actions de 0,30 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Capitaux propres	31.12.2008	31.12.2007
Capital	33,9	33,9
Primes d'émission	0,3	0,3
Réserves	3,4	3,4
Report à nouveau	1,0	0,0
Acompte sur dividendes	(96,1)	(116,4)
Résultat	237,1	333,3
Subventions d'investissement	149,4	112,2
Provisions réglementées	28,9	19,1
Capitaux propres	357,9	385,8

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires.

Variation des capitaux propres de l'exercice 2008

Capitaux propres (en millions d'euros)	31.12.2007	Affectation selon AG du 20.06.08	Sub.reçues moins reprise 2008	Provisions réglementées	Résultat 2008	31.12.2008
Capital	33,9					33,9
Prime d'émission	0,3					0,3
Réserve légale	3,4					3,4
Autres réserves	0,0					0,0
Report à nouveau	0,0	1,0				1,0
Acompte sur dividendes	(116,4)	116,4			(96,1)	(96,1)
Résultat 2008	0,0				237,1	237,1
Résultat 2007	333,3	(333,3)				0,0
Subventions d'investissement	112,2		37,2			149,4
Provisions réglementées	19,1			9,9		28,9
	385,8	(215,9)	37,2	9,9	141,0	357,9

3.8. Autres fonds propres

Les autres fonds propres inchangés sur la période, soit 164,7 millions d'euros, correspondent à des apports gratuits effectués par le concédant et évalués à leur valeur au jour du transfert.

3.9. Provisions pour risques et charges

	31.12.2007	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise de l'exercice (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2008
Provisions pour indemnités de fin de carrière	15,6	1,8				17,3
Provisions pour engagements assimilés	4,7	0,3	(0,4)	(0,1)		4,6
Provisions pour litiges	2,4	0,3	(0,8)	(0,2)		1,6
Provisions pour impôts et autres	11,8	177,3	(17,4)			171,6
Provisions pour indexation emprunts CNA	25,2	7,0				32,2
Provisions pour indexation des avances	6,4	0,9				7,3
Provisions pour risques et charges	65,9	187,5	(18,6)	(0,3)	0,0	234,6

Au cours de l'exercice a été constituée une provision pour renouvellement, pour le composant chaussées renouvelables, d'un montant total de 129,8 M€. La part correspondant au montant de cette provision à l'ouverture de l'exercice (92,5 M€) a été comptabilisée en résultat exceptionnel, le résultat d'exploitation n'intègre donc que les dotations / reprises de l'année 2008.

Provisions pour retraites et engagements assimilés :

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	31.12.2008	31.12.2007
Taux d'actualisation	6,25%	5,25%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 03-05	TH 03-05
Tables de mortalité femmes	TF 03-05	TF 03-05
Age de départ en retraite pour les cadres	63 ans	63 ans
Age de départ en retraite pour les autres	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,0%	45,0%

Une provision de 3,2 millions d'euros est constituée au titre des engagements pris par l'entreprise dans le cadre de l'accord CATS signé en 2007.

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 60 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et avec l'hypothèse qu'un salarié sur deux demanderait à bénéficier du dispositif.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

3.10. Emprunts et dettes financières

	31.12.2008	31.12.2007
Emprunts CNA à taux fixe	3 052,9	3 606,7
Emprunts CNA à taux variable ou révisable (notamment au travers de swaps)	977,7	770,7
Emprunt BEI à taux fixe	100,0	100,0
Tirage sur Révolving crédit Facility	1 295,0	955,0
Crédit bancaires à taux variable	800,0	500,0
Emprunt obligataire indexé sur l'inflation	200,0	0,0
Avances de l'Etat à TML	18,9	18,0
Dettes rattachées aux participations et aux cautionnements recus	8,1	9,5
sous-total	6 452,6	5 959,8
Intérêts courus sur emprunts	141,8	144,8
Total Emprunts et dettes financières	6 594,4	6 104,6

Au cours de l'exercice :

- 445 millions d'emprunts CNA arrivés à échéance ont été remboursés,
- un emprunt CNA de 91 millions d'euros a été émis et assimilé à la souche 4,5% 2018,
- un emprunt obligataire de 200 M€, indexé sur l'inflation, à échéance 7 ans, a été émis,
- deux crédits bancaires à taux variable, respectivement de 250 millions d'euros à 7 ans et de 50 M€ à 4 ans, ont été mis en place.

En outre, la société a procédé à de nouveaux tirages sur sa ligne de crédit revolving dont l'encours tiré est passé de 955 M€ au 31 décembre 2007 à 1295 M€ au 31 décembre 2008, correspondant à une augmentation nette de 340 M€ au titre de l'exercice.

Au 31 décembre 2008, l'échéancier de remboursement du principal des dettes financières de la Société est le suivant :

	Capital à moins d'un an	Capital entre 1 et 5 ans	Capital à plus de 5 ans	Total restant à rembourser
Total	409,9	2 804,6	3 211,1	6 425,6

La société a procédé en mars 2008 à la mise en place de 5 nouveaux swaps de taux d'intérêts : ceux-ci portent sur un nominal total de 500 millions d'euros adossés à l'emprunt bancaire de même montant mis en place en Août 2007 et permettent désormais d'en fixer le taux (recevant le taux variable payé sur l'emprunt et payant un taux fixe) jusqu'à son échéance du 29 août 2014.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2008, 2 swaps mis en place en 2005 portant sur un nominal total de 100M adossé à la ligne CNA 5.25% échéance 30 janvier 2017 ont été résiliés pour tirer partie de la baisse des taux intervenue sur le second semestre 2008 après une période de hausse ininterrompue depuis leur mise en place.

Ces swaps avaient été mis en place en 2005, dans le cadre d'un programme de variabilité portant sur un montant total de 450 millions d'euros d'emprunts à concurrence de 208,4 millions d'euros adossés à la ligne CNA 4,50 % échéance le 28 mars 2018, de 150 millions d'euros adossés à la ligne CNA 5,25 % échéance le 30 janvier 2017, et de 91,6 millions d'euros adossés à la ligne CNA 4,50 % échéance le 25 avril 2010. Une partie de cette structure bénéficie de la qualification comptable de couverture.

Enfin, au cours de l'exercice 2008, la société a procédé à la résiliation de 2 swaps contractés en 2005 avec Lehman Brothers International Europe Ltd :

- l'un, portant sur un nominal de recettes de péages de 90M€ de maturité 2018, au terme duquel la société échangeait des flux calculés par référence à la formule d'indexation des péages inscrite à son cahier des charges de concession appliquée à une inflation fixe proche de 2% s'agissant des flux reçus et à l'inflation réelle constatée s'agissant des flux payés annuellement.
- l'autre, portant sur un nominal d'emprunt de 300 M€ échéance 2018, au terme duquel la société payait un taux fixe et recevait un taux fixe sur nominal indexé sur l'inflation. Il avait été contracté pour neutraliser les effets d'un autre swap mis en place en 2004 (receveur de taux fixe et payeur d'un taux fixe sur nominal indexé sur l'inflation) dont il était le miroir.

Cette résiliation a donné lieu à la constatation dans les comptes d'une créance nette de 27.6 M€ sur Lehman Brothers International Europe Ltd, qui a fait l'objet d'un provisionnement à hauteur de 90% de ce montant (soit 24.9 M€).

Le swap initial de 2004, portant sur un nominal de 300M€ échéance 2018, au terme duquel la société continue de recevoir un taux fixe et de payer un taux fixe sur nominal indexé sur l'inflation, et qui n'est plus désormais neutralisé dans ses effets par le swap miroir résilié, fait quant à lui l'objet d'une comptabilisation intégrale de sa valeur de marché en charge financière par le biais d'une provision pour charge financière.

3.11. Autres dettes et comptes de régularisation

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes sur immobilisations	133,5	112,6
Dettes fiscales et sociales	103,7	133,0
Produits constatés d'avance	62,7	72,5
Autres	23,4	19,9
Autres dettes et comptes de régularisation	323,3	338,0

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement les primes d'émission, les produits de retournement de swaps, les installations commerciales et les opérateurs télécom.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit de la manière suivante :

	Année 2008	Année 2007
Péages	1 350,2	1 327,0
Redevances des installations commerciales	27,0	28,6
Locations des installations de télécommunication	10,6	9,4
Autres produits	7,8	5,9
Chiffre d'affaires	1 395,5	1 370,9

4.2. Achats et charges externes

	Année 2008	Année 2007
Energie, fournitures et pièces détachées	(21,4)	(20,8)
Entretien des infrastructures	(28,3)	(42,5)
Autres entretiens	(22,0)	(23,0)
Redevance domaniale	(36,2)	(35,1)
Autres charges externes	(63,1)	(58,4)
Achats et charges externes	(170,9)	(179,7)

4.3. Charges de personnel

a) Charges

	Année 2008	Année 2007
Salaires et traitements	(96,4)	(96,3)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(44,8)	(47,7)
Intéressement et abondement plan d'épargne	(11,6)	(9,3)
Charges de personnel	(152,8)	(153,4)

b) Effectifs moyens pondérés

	Année 2008	Année 2007
Cadres	403	414
Agents de maîtrise	1 437	1 410
Employés	1 051	1 135
Total des effectifs	2 891	2 960

4.4. Autres produits et Charges (nets) d'exploitation

	Année 2008	Année 2007
Transfert de charges en immobilisations corporelles	5,3	8,4
Production immobilisée incorporelle	5,9	2,3
Remboursement d'assurance	6,8	7,4
Frais d'émission sur emprunts	0,0	0,0
Autres	2,4	2,9
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	20,4	21,1

4.5. Impôts et taxes

	Année 2008	Année 2007
Taxe d'aménagement du territoire	(104,4)	(106,2)
Taxe professionnelle	(37,6)	(35,0)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(4,5)	(4,2)
Autres impôts et taxes	(4,2)	(4,5)
Impôts et taxes	(150,7)	(149,8)

4.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

	Année 2008	Année 2007
Amortissement de caducité	(221,1)	(209,9)
Amortissement des immobilisations renouvelables	(70,0)	(70,6)
Autres dotations nettes aux provisions	(36,8)	1,4
Dotations aux amortissements et provisions	(327,8)	(279,2)

4.7. Résultat financier

	Année 2008	Année 2007
Intérêts et charges d'indexation des emprunts	(409,3)	(320,5)
Intérêts intercalaires immobilisés	15,0	11,2
Amortissement des frais d'émission et des primes sur emprunts	(2,2)	(2,6)
Dividendes des filiales	111,6	106,3
Autres produits financiers / Produits indexation des emprunts	75,0	33,3
Résultat financier	(209,8)	(172,3)

Le montant des dividendes fait l'objet d'un commentaire dans le chapitre 3.3.

4.8. Résultat exceptionnel

	Année 2008	Année 2007
Plus-values et moins values de cession d'immobilisations	0,9	1,9
Amortissement des subventions d'investissement	4,8	4,5
Dotations aux amortissements et provisions (nettes)	(103,2)	(2,8)
Autres	0,3	2,4
Résultat exceptionnel	(97,2)	6,0

4.9. Impôt sur les sociétés

En 2008, la charge d'impôt sur les bénéfices du Groupe s'élevant à 117,3 millions d'euros au titre du régime d'intégration fiscale est compensée à hauteur de 55,0 millions d'euros par les créances d'impôt des filiales AREA et SIRA.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Intégration fiscale et consolidation comptable

La société APRR est la société mère du groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés AREA et SIRA.

La convention signée entre les sociétés intégrées a été établie selon la méthode de la neutralité fiscale pour les différentes sociétés du groupe. Au 31 décembre 2008, la société n'a pas d'engagement à ce titre vis à vis de ses filiales.

Le groupe APRR est consolidé en intégration globale au sein du groupe Eiffage depuis le 20 février 2006.

5.2. Indicateurs comptables et financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Année 2008	Année 2007
Ebitda	934,2	900,4
Marge d'Ebitda	66,9%	65,7%

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation, corrigé de la charge de participation, et avant amortissements et provisions.

5.3. Rémunérations des organes de direction

Le Président du Conseil d'Administration n'est pas rémunéré par la société.

5.4. Litiges

La Société APRR est confrontée à un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. Elle considère qu'au 31 décembre 2008, aucun des litiges en cours lié à la conduite de ses activités, n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

5.5. Engagements

a) Engagements donnés :

	31.12.2008	31.12.2007
Travaux à engager (1 % paysage)	0,1	0,2
Total	0,1	0,2

b) Engagement reçus

	31.12.2008	31.12.2007
Cautions bancaires	41,6	72,9
Total	41,6	72,9

c) Engagements réciproques

	31.12.2008	31.12.2007
Marchés travaux (signés et non exécutés)	2 61,3	277,7
Tirage sur crédit syndiqué non utilisé	5 05,0	845,0
Total	7 66,3	1 122,7

5.6. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		853,1
Créances diverses	0,7	27,8
Dettes d'exploitation	15,1	0,3
Dettes diverses		0,5
Produits financiers		133,9
Charges d'exploitation	2,1	

6. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital 2008	Autres Capitaux Propres	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remb.	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires 2008	Résultat 2008
Filiale									
(plus de 50 % des titres)									
- AREA	82 900	76 555	99,82%	214 957	214 957	629 585	111 112	438 442	98 759
- SIRA	10	233	100,00%	11	11		113	3 350	232
- PARK +	300	(73)	60,00%	180	180	2 761		232	(25)
- CERA	8	99	100,00%	315	315			698	23
Participations									
- Autoroutes Trafic	NC	NC	24,00%	72	72			NC	NC
- Centaure Grand EST	450	649	35,55%	212	212			1 086	77
- Centaure Ile de France	900	415	49,00%	441	441			1 296	4
- ALTECH	40	701	33,50%	6	6		16	1 765	339
- AXXES	7 500	2 580	22,80%	1 710	1 710			673 498	6 785
- SC Autoroutes GIE		(449)				16		105	19
- DEVTEL	25	21	100,00%	25	25		384	0	11
- Apollinaire participations	37		100,00%	37	37			0	0
- SEM ALESIA	NC	NC		20	20			NC	NC
Total				217 986	217 986	632 362	111 625		

III. Comptes consolidés



COMPTES CONSOLIDÉS
31 DECEMBRE 2008

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE	4
1. BILAN CONSOLIDE.....	4
1.1. Actif	4
1.2. Capitaux propres et passif.....	4
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
3. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	8
1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....	8
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES	9
2.1. Principes de préparation des états financiers	9
2.2. Méthodes et principes de consolidation.....	10
2.3. Immobilisations mises en concession	11
2.4. Coûts d'emprunt.....	12
2.5. Dépréciations des actifs.....	12
2.6. Autres actifs financiers	12
2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	12
2.8. Stocks.....	12
2.9. Clients et autres débiteurs	12
2.10. Emprunts.....	13
2.11. Avantages du personnel - Régimes à prestations définies	13
2.12. Provisions	13
2.13. Contrats de locations.....	13
2.14. Chiffre d'affaires et autres produits.....	13
2.15. Subventions publiques	13
2.16. Impôts sur les bénéfices	14
2.17. Instruments dérivés.....	14
2.18. Information sectorielle	14
2.19. Options de présentation	14
3. ACTIFS NON COURANTS.....	15
4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	16
5. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	17
6. AUTRES ACTIFS COURANTS	17
7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	18
8. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS	18
9. CAPITAL	19
10. PROVISIONS.....	19
11. AVANTAGES DU PERSONNEL A PRESTATIONS DEFINIES.....	20
12. RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES	22
13. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	26
14. CHIFFRE D'AFFAIRES	26
15. ACHATS ET CHARGES EXTERNES	26

16.	CHARGES DE PERSONNEL.....	27
17.	IMPOTS ET TAXES.....	27
18.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	27
19.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	28
20.	PRODUITS FINANCIERS.....	28
21.	CHARGES FINANCIERES.....	28
22.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	29
23.	RESULTAT PAR ACTION.....	30
24.	DIVIDENDE	30
25.	ENGAGEMENTS.....	30
26.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	31
27.	INDICATEURS DE GESTION	32
28.	EVENEMENTS POST CLOTURE	32
29.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	32

ETATS DE SYNTHESE

1. BILAN CONSOLIDE

1.1. Actif

En millions d'euros	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Actif non courant			
Immobilisations en concession	3	7 473,6	7 380,2
Participations dans les entreprises associées	4	59,7	1,4
Autres actifs financiers non courants		58,2	30,9
Autres actifs non courants		0,1	0,2
Total actif non courant		7 591,6	7 412,6
Actif courant			
Stocks		8,5	8,5
Clients et autres débiteurs	5	78,0	103,9
Impôts courants		63,6	0,0
Autres actifs courants	6	187,5	89,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	241,9	71,8
Total de l'actif		8 171,2	7 686,6

1.2. Capitaux propres et passif

En millions d'euros	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres			
Capital	9	33,9	33,9
Réserves consolidées		-244,9	-251,3
Résultat de l'exercice		332,7	340,7
Capitaux propres part du Groupe		121,7	123,3
Intérêt minoritaires		0,2	0,2
Total des capitaux propres		121,9	123,5
Passif non courant			
Emprunts non courants	8	6 612,2	6 194,2
Impôts différés	22	261,0	212,0
Provisions non courantes	10	22,7	20,1
Autres passifs non courants	13	38,6	43,2
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers		200,5	178,0
Emprunts courants et dettes financières diverses	8	179,7	188,0
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	8	556,9	538,3
Dettes d'impôt sur le résultat		0,0	34,3
Provisions courantes	10	9,6	13,5
Autres passifs courants	13	168,0	141,3
Total des capitaux propres et passif		8 171,2	7 686,6

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	Année 2008	Année 2007
Chiffre d'affaires	14	1 833,7	1 802,6
Autres produits		0,0	0,1
Achats et charges externes	15	(150,3)	(162,3)
Charges de personnel	16	(209,6)	(208,9)
Impôts et taxes	17	(230,7)	(228,8)
Dotations aux amortissements	18	(358,4)	(345,5)
Dotation aux provisions (nettes et reprises)	18	1,1	3,3
Autres produits et charges d'exploitation	19	1,6	3,9
Résultat opérationnel courant		887,4	864,3
Autres produits et charges opérationnels	19	(0,9)	1,6
Résultat opérationnel		886,5	866,0
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	20	9,1	9,5
Coût de l'endettement financier brut	21	(370,6)	(352,7)
Coût de l'endettement financier net		(361,6)	(343,2)
Autres produits et charges financiers	21	(16,7)	(1,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées		0,4	(0,0)
Impôt sur le résultat	22	(175,8)	(180,2)
Résultat net		332,9	340,9
- dont part du Groupe		332,7	340,7
- dont intérêts minoritaires		0,2	0,2
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		2,94	3,01
- résultat dilué par action (part du Groupe)		2,94	3,01

3. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Millions d'Euros)	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2007	33,9	393,0	(250,6)	263,1	439,4	0,2	439,6
Affectation du résultat précédent			263,1	(263,1)	0,0		0,0
Distribution		(392,6)	(143,2)		(535,8)	(0,2)	(536,0)
Acompte sur dividendes				(116,4)	(116,4)		(116,4)
Résultat de l'exercice				340,7	340,7	0,2	340,9
Ajustement de valeurs des dérivés des flux de trésorerie			(4,5)		(4,5)	0,0	(4,5)
<i>Total des produits et charges comptabilisés</i>	<i>0,0</i>		<i>(4,5)</i>	<i>340,7</i>	<i>336,2</i>	<i>0,2</i>	<i>336,4</i>
Capitaux propres au 31/12/2007	33,9	0,4	(135,2)	224,3	123,3	0,2	123,5
Affectation du résultat précédent			224,3	(224,3)	0,0		0,0
Distribution			(215,9)		(215,9)	(0,2)	(216,1)
Acompte sur dividendes				(96,1)	(96,1)		(96,1)
Résultat de l'exercice				332,7	332,7	0,2	332,9
Ajustement de valeurs des dérivés des flux de trésorerie			(22,3)		(22,3)	(0,0)	(22,3)
<i>Total des produits et charges comptabilisés</i>			<i>(22,3)</i>	<i>332,7</i>	<i>310,4</i>	<i>0,2</i>	<i>310,6</i>
Capitaux propres au 31/12/2008	33,9	0,4	(149,1)	236,6	121,7	0,2	121,9

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Année 2008	Année 2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	72	131
- Résultat net	333	341
- Charge d'impôt	176	180
- Incidence nette des sociétés mises en équivalence	(0)	0
- Intérêts nets	358	346
- Dotation nette aux amortissements et provisions	390	349
- Paiement en actions et autres retraitements	(3)	2
- Résultat sur cessions	(1)	1
- Impôts payés	(218)	(146)
- Intérêts versés	(365)	(360)
Autofinancement	670	712
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(44)	(13)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	625	699
- Immobilisations en concession	(436)	(461)
- Actifs financiers non courants (*)	(108)	(0)
Total des paiements sur acquisitions d'immobilisations	(544)	(461)
Cessions d'immobilisations	2	4
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	(542)	(456)
Dividendes versés aux actionnaires	(312)	(652)
Remboursement d'emprunts	(832)	(792)
Emission d'emprunts	1 231	1 143
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	87	(301)
Variation de trésorerie (I + II + III)	170	(59)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	242	72

(*) les flux de 2008 correspondent à l'évolution de la participation et des avances d'AREA à ADELAC

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est principalement constitué par les sociétés Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en 2032. Des contrats d'entreprise définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période 2004 – 2008.

Au total, le réseau couvre 2 279 kilomètres d'autoroutes dont 2 234 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et la Société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

Une convention de concession distincte porte sur l'exploitation du Tunnel routier Maurice Lemaire par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône jusqu'au 31 décembre 2022.

Il est prévu que la durée du contrat de concession de ce tunnel soit prolongée de 20 ans, portant ainsi la fin de la concession à 2042 au lieu de 2022. Le décret prolongeant la durée de la concession n'a pas encore été publié, mais les comptes au 31 décembre 2008 tiennent compte de cette prolongation.

La Société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue conjointement par le groupe Eiffage et des fonds d'investissement du groupe Macquarie.

Les comptes consolidés 2008 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 25 février 2009 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 juin 2009.

Faits significatifs 2008

Le tunnel Maurice Lemaire, d'une longueur de 11 kilomètres, qui était fermé pour des travaux de rénovation depuis avril 2004, a été rouvert à la circulation le 1^{er} octobre 2008.

La nouvelle section de l'A41 Nord (19,3 km), baptisée Liane, a été mise en service le 22 décembre 2008 par la société concessionnaire ADELAC, filiale à 49,9 % d'AREA.

Le groupe APRR avait contracté trois swaps de couverture avec Lehman Brothers. A la suite de la faillite de cette dernière, les trois swaps ont été résiliés. Ces résiliations génèrent une créance nette de 28,4 M€ auprès de cette banque, qui a été provisionnée à hauteur de 90 % dans les comptes, soit 25,6 M€.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2.1. Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2008 ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- certains actifs à long terme sont ramenés à leur valeur de recouvrement lorsque leur coût amorti excède celle-ci ;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.11 et au paragraphe 10.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

- a) Les nouvelles normes, interprétations ou amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2008.

IFRIC 11 – Actions propres et transaction intra-groupe : cette interprétation, applicable à compter de l'exercice 2008, a conduit à constater dans les états financiers du Groupe l'effet des droits sur instruments de capitaux propres octroyés par sa maison mère au personnel de sa filiale

IFRIC 14 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction. Cette interprétation n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

- b) Les normes, interprétations ou amendements suivants, ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008 et le Groupe n'a pas anticipé leur application pour la préparation des états financiers consolidés.

IFRS 8 – Secteurs opérationnels. L'application de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers du Groupe qui n'a qu'une seule activité réalisée uniquement en France.

IFRIC 12 – Contrats de concession : cette interprétation, publiée par l'IASB (International Accounting Standard Board) est toujours en examen par l'Union Européenne.

Cette interprétation classe les contrats de concession de service public en deux catégories distinctes qui vont recevoir chacune un traitement comptable approprié :

- 1) Les contrats dans lesquels le concessionnaire reçoit un droit à facturer une rémunération pour l'utilisation de l'actif et pour lesquels il supporte, in fine, le risque d'exploitation. L'actif relatif à ces contrats sera inscrit en immobilisation incorporelle, reflétant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers de l'actif. Ce modèle de l'immobilisation incorporelle s'appliquera particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par le Groupe ;
- 2) Les contrats dans lesquels le concessionnaire a un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie quelles que soient les conditions d'utilisation du bien. L'actif correspondant sera inscrit en "Créances financières" amortissable selon les données financières contractuelles propres à chacune des affaires.

Le Groupe APRR a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette interprétation au 31 décembre 2008. L'analyse des impacts est en cours ; l'application par le Groupe nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession pour le volet de la comptabilisation des provisions pour renouvellement.

IFRIC 13 – Programme de fidélisation de la clientèle ; IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger ; IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires ; IFRIC 15 – Contrats de construction immobilière ; IFRIC 18 – Transferts d'actifs de la part d'un client : le Groupe n'est pas concerné par ces interprétations applicables à compter des exercices 2009 et 2010.

2.2. Méthodes et principes de consolidation

Les entités contrôlées par le Groupe de manière exclusive sont consolidées par intégration globale. Un tel contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle effectif, c'est à dire lorsque le Groupe a le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler les décisions opérationnelles et financières de la filiale de façon à obtenir les avantages économiques de son activité.

Les titres de participation dans les entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée, en l'absence de contrôle exclusif, lorsque le Groupe détient au moins 20 % de droits de vote.

Le Groupe APRR comprend la société-mère (Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), la filiale AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,82% (société en intégration globale), la filiale ADELAC (société mise en équivalence) détenue à 49,9 % par AREA et depuis le 1^{er} janvier 2008, la filiale AXXES (société mise en équivalence) détenue à 28,09 % par APRR (dont 5,30 % détenue par AREA).

2.3. Immobilisations mises en concession

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couche de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique de construction ou d'acquisition, net des amortissements constatés.

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « immobilisations complémentaires sur autoroutes en service ». Les immobilisations non renouvelables du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût historique, incluant les coûts d'emprunts et certaines charges directes affectées à la construction. Elles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et douze ans.

Par ailleurs, certaines sections construites par l'Etat, géographiquement intégrées dans le réseau du Groupe, ont été mises à disposition d'APRR par le concédant pour la durée de la concession, à l'issue de laquelle elles seront restituées au concédant. Ces immobilisations ne figurent pas dans le bilan du Groupe.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en déduction du coût des immobilisations.

Les frais supportés en période de construction sont incorporés au coût des ouvrages.

Les méthodes décrites ci-dessus, conformes aux normes IFRS actuellement en vigueur, seront revues lors de la mise en application de l'interprétation IFRIC 12 tel qu'exposé au point 2.1 b).

2.4. *Coûts d'emprunt*

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations en concession dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

Pour les opérations éligibles :

- la capitalisation des frais financiers est effectuée sur la base de l'encours moyen mensuel des immobilisations ou travaux en-cours ayant fait l'objet d'un paiement au cours de l'année ;
- à cet encours moyen mensuel décaissé est affecté le taux d'intérêt effectif spécifique de l'emprunt, dans le cas où l'opération a fait l'objet d'un emprunt spécifique, ou la moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs des autres emprunts, pour les opérations n'ayant pas fait l'objet d'un emprunt spécifique.

2.5. *Dépréciations des actifs*

Les conditions juridiques des contrats de concession existants et les dispositions financières qui les régissent conduisent à distinguer deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), l'une relative aux deux concessions de la Société APRR et l'autre à la concession d'AREA.

2.6. *Autres actifs financiers*

Les autres actifs financiers comprennent notamment des titres de participation non consolidés.

Lorsque la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, ils sont évalués à leur juste valeur avec variation en capitaux propres. Dans le cas contraire, ils sont évalués à leur coût.

2.7. *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Les équivalents de trésorerie sont des placements très liquides, susceptibles d'être facilement réalisés pour des montants déterminés de liquidités, pour lesquels le risque de perte de valeur est négligeable. S'agissant d'instruments de dette, ceux-ci ne peuvent avoir des échéances de plus de trois mois à la date d'achat.

Les équivalents de trésorerie étant suivis quotidiennement à la juste valeur, ils sont également évalués de cette manière au bilan, les ajustements de valeur étant portés au compte de résultat.

2.8. *Stocks*

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

2.9. *Clients et autres débiteurs*

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances inférieures à six mois. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.10. Emprunts

Les emprunts sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement ainsi que les frais d'émission.

2.11. Avantages du personnel - Régimes à prestations définies

Les avantages aux personnels à prestations définies comprennent les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail. La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les actifs dédiés à la couverture des engagements sont retenus à la juste valeur et sont déduits de la dette actuarielle pour la présentation du bilan.

La société applique la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels relatifs à la provision pour indemnités de fin de carrière.

2.12. Provisions

La part à plus d'un an des provisions pour retraite et médailles du travail a été classée en provisions non courantes.

La part à moins d'un an des provisions ci-dessus et les autres provisions ont été classées en provisions courantes.

2.13. Contrats de locations

Pour les contrats de location simple dans lesquels le Groupe est preneur (matériels, bureaux, parkings, immeubles), le loyer est constaté en étalant linéairement sur la durée du contrat de location l'ensemble des dépenses certaines liées à ces contrats, y compris les coûts de mise en place.

Les biens construits par le groupe et faisant l'objet de contrats de location simple (location de fibres optiques auprès des opérateurs de télécommunication, utilisation des aménagements réalisés par le Groupe sur les aires d'autoroutes par des exploitants d'installations commerciales) figurent à l'actif du Groupe et sont comptabilisés selon la même méthode que les autres immobilisations corporelles. La part certaine des produits relatifs à ces contrats est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire ; les loyers conditionnels ne sont comptabilisés en produits que lorsqu'ils sont acquis.

A ce jour, le Groupe ne dispose d'aucun contrat de location financement, que ce soit en tant que preneur, ou en tant que bailleur.

2.14. Chiffre d'affaires et autres produits

Les produits sont comptabilisés lors de la réalisation de la prestation.

2.15. Subventions publiques

Les subventions publiques, reçues pour assurer le financement de certaines sections autoroutières, sont inscrites en déduction des actifs concernés.

2.16. Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires existant entre la valeur au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Ils sont évalués sur la base des taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporaires, dans la mesure où ces taux sont votés à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés qu'en fonction de leur probabilité de récupération.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés puisqu'ils concernent le même groupe fiscal et se rapportent à des opérations intervenues depuis l'option pour ce régime fiscal.

2.17. Instruments dérivés

Leur traitement comptable dépend de la qualification en tant que couverture. Les couvertures de flux de trésorerie donnent lieu à une comptabilisation en capitaux propres de la variation de « juste valeur » considérée comme efficace des instruments dérivés. Ces montants sont repris en résultat lorsque les flux couverts sont enregistrés en résultat.

La couverture d'une dette à taux fixe par un swap emprunteur de taux variable est une couverture de juste valeur. Les variations de valeur de l'instrument couvert (pour la partie du risque couverte) et de l'instrument de couverture (dans sa totalité) sont enregistrées en résultat.

2.18. Information sectorielle

Le Groupe a une seule activité constituée par l'exploitation de réseaux autoroutiers dans le cadre de contrats de concession venant à échéance à la même date en 2032, pour les deux concessions principales consolidées par intégration globale. Ces réseaux sont situés uniquement en France. Il en résulte qu'aucune information par secteur d'activité ou par zone géographique n'est fournie dans les comptes consolidés.

2.19. Options de présentation

Les actifs et passifs sont classés sous la présentation courant / non courant.

Dans le compte de résultat les charges d'exploitation sont présentées par nature.

3. ACTIFS NON COURANTS

Année 2008

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations mises en concession	12 078	453	(43)	12 488
Participations dans les entreprises associées	1	62		63
Titres de participation non cotés	8	48	(2)	55
Autres titres immobilisés				-
Prêts	3	0	(0)	3
Autres actifs financiers	22	0	(20)	2
Total autres actifs financiers	33	49	(22)	60
Total des valeurs brutes	12 113	564	(65)	12 612

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Total immobilisations mises en concession	(4 698)	(365)	48	(5 014)
Participations dans les entreprises associées	-			-
Titres de participation non cotés	(2)		0	(2)
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres actifs financiers	-			-
Total autres actifs financiers	(2)	-	0	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(4 700)	(365)	49	(5 016)
Immobilisations nettes (a-b)	7 412	199	(16)	7 596

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2008

L'augmentation des immobilisations en concession de l'année 2008 est notamment due aux travaux d'élargissements et aux travaux effectués sur le tunnel Maurice Lemaire.

Elle inclut 15,0 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 12,7 millions d'euros en 2007.

Année 2007

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>a) Valeurs brutes</i>				
Immobilisations mises en concession	11 652	483	(57)	12 078
Participations dans les entreprises associées	1		(0)	1
Titres de participation non cotés	12	2	(6)	8
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	3	0	(0)	3
Autres actifs financiers	18	5	(0)	22
Total autres actifs financiers	33	7	(6)	33
Total des valeurs brutes	11 686	490	(63)	12 113

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾</i>				
Total immobilisations mises en concession	(4 408)	(351)	62	(4 698)
Participations dans les entreprises associées	-			-
Titres de participation non cotés	-	(2)		(2)
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres actifs financiers	-			-
Total autres actifs financiers	-	(2)	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(4 408)	(353)	62	(4 700)
Immobilisations nettes (a-b)	7 277	136	(2)	7 412

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2007

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Marchés de travaux signés et non exécutés	262,6	278,2

Par ailleurs, le montant total des opérations de construction, d'élargissements ou de création de nouveaux diffuseurs que le Groupe s'est engagé à réaliser est estimé à 876 M€ sur la période 2009 – 2014.

4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La participation dans les entreprises associées représente la part du Groupe dans les sociétés ADELAC et AXXES.

La société AREA détient 49,9 % du capital de la société ADELAC, qui a été retenue en 2005 par l'Etat pour réaliser, en concession, une nouvelle section de 19 km de l'autoroute A41 entre Villy-Le-Pelloux - Saint-Martin-Bellevue et Saint-Julien-en-Genevois. Le contrat de concession, d'une durée de 55 ans, a été publié au Journal Officiel le 28 octobre 2005 et la mise en service a été réalisée le 22 décembre de cette année.

Les principales données financières relatives à cette participation sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 4,8 M€
- Résultat net : - 0,9 M€

- Capitaux propres au 31/12/2008 : 121,4 M€
- Dettes financières : 757,4 M€
- Total bilan : 885,4 M€

Le Groupe APRR détient 28,09 % du capital de la société AXXES. Cette société commercialise et gère les abonnements télépéage poids lourds.

Les principales données financières relatives à cette participation sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 673,5 M€
- Résultat net : + 6,8 M€

- Capitaux propres au 31/12/2008 : 10,1 M€
- Dettes financières : 2,7 M€
- Total bilan : 201,5 M€

5. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Clients et comptes rattachés - péages	39,0	64,9
Clients et comptes rattachés - autres activités	47,3	47,6
Dépréciations des créances clients	(8,3)	(8,6)
Clients et autres débiteurs	78,0	103,9

6. AUTRES ACTIFS COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Etat - TVA	28,6	22,5
Autres créances diverses	117,6	43,7
Charges constatées d'avance	24,3	22,6
Autres	17,0	1,1
Autres actifs courants	187,4	89,9

7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie	21,5	25,7
Equivalents de trésorerie	220,4	46,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241,9	71,8

8. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS

(Millions d'Euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total au 31/12/2008
Actifs financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie	21,5			21,5
Equivalents de trésorerie	220,4			220,4
Sous total actifs financiers	241,9	0,0	0,0	241,9
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts à long terme		3 140,0	3 472,2	6 612,2
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	556,9			556,9
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	179,7			179,7
Sous total passifs financiers	736,6	3 140,0	3 472,2	7 348,8

(Millions d'Euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total au 31/12/2007
Actifs financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie	25,7			25,7
Equivalents de trésorerie	46,1			46,1
Sous total actifs financiers	71,8	0,0	0,0	71,8
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts à long terme		2 006,1	4 188,1	6 194,2
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	538,3			538,3
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	188,0			188,0
Sous total passifs financiers	726,4	2 006,1	4 188,1	6 920,6

Trois nouveaux emprunts ont été contractés en 2008 :

- un emprunt auprès de la CNA pour 91 millions d'euros,
- un emprunt obligataire indexé sur l'inflation, pour 200 millions d'euros,
- deux crédits bancaires, pour 300 millions d'euros.

Sur un crédit syndiqué de 1800 millions d'euros accordé au groupe APRR, 1 295 millions d'euros ont été appelés au 31 décembre 2008, contre 955 millions au 31 décembre 2007.

9. CAPITAL

	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Euros</i>
<i>Actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31/12/2008</i>	113 038 156	33 911 447,00

La valeur nominale des actions est de 0,30 €.

Le nombre d'actions et leur nominal n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2007.

La société ne détient aucune de ses actions en propre. Par ailleurs les actions ne sont affectées d'aucun droit, préférences ou restrictions.

10. PROVISIONS

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	18,9	2,4			0,3	21,6
Provisions pour médailles du travail	1,3	0,1	(0,2)	(0,1)	0,0	1,1
Provisions non courantes	20,1	2,5	(0,2)	(0,1)	0,3	22,7
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	0,3				(0,3)	(0,0)
Provisions pour médailles du travail	0,2				(0,0)	0,2
Provisions pour risques et charges	13,0	0,9	(3,9)	(0,6)		9,4
Provisions courantes	13,5	0,9	(3,9)	(0,6)	(0,3)	9,6

Une provision de 4,8 millions d'euros est constituée au titre des engagements pris par le groupe dans le cadre des accords CATS signés en 2007, et comptabilisée en tant que « termination benefits ».

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 60 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et avec l'hypothèse qu'un salarié sur deux demanderait à bénéficier du dispositif.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

11. AVANTAGES DU PERSONNEL A PRESTATIONS DEFINIES

Ces avantages consistent en des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Hypothèses retenues

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est de 5,25 % en 2007 et 6,25 % en 2008.

Le taux de rendement réel pour l'exercice est de 4,70 % en 2007 et 4,10 % en 2008.

Evolution de l'exercice

	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2008	2007	2008	2007
Taux d'actualisation	6,25%	5,25%	6,25%	5,25%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 03-05	TH 03-05	TH 03-05	TH 03-05
Tables de mortalité femmes	TF 03-05	TF 03-05	TF 03-05	TF 03-05
Age de départ en retraite cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Age de départ en retraite non cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,00%	45,00%	0,00%	0,00%

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2008	2007	2008	2007
Dettes actuarielles au début de l'exercice	21,7	22,7	1,5	1,6
Coût des services rendus	1,5	1,7	0,1	0,2
Intérêts de la dette actuarielle	1,1	0,9	0,1	0,1
Prestations payées	(1,4)	(1,0)	(0,2)	(0,2)
Pertes (gains) actuariels générés	(3,6)	(2,6)	(0,2)	(0,2)
Dettes actuarielles en fin d'exercice	19,4	21,7	1,3	1,5

Charge comptabilisée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2008	2007	2008	2007
Coût total des services de l'année	1,5	1,7	0,1	0,2
Coût financier	1,1	0,9	0,1	0,1
Rendement attendu des actifs du régime	(0,2)	(0,2)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0,0	0,0	(0,2)	(0,2)
Charge (produit) comptable	2,4	2,4	0,0	0,0

La charge correspondante est comptabilisée dans les charges de personnel.

Couverture des engagements

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2008	2007	2008	2007
Couverture au début de l'exercice	4,1	5,1	0,0	0,0
Rendement attendu des fonds	0,2	0,2	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	0,3	(0,2)	0,0	0,0
Versements effectués par les régimes	(1,4)	(1,0)	0,0	0,0
Couverture en fin d'exercice	3,3	4,1	0,0	0,0

(Millions d'Euros)	2008	2007	2006	2005
Dette actuarielle indemnités de fin de carrière	19,4	21,7	22,7	21,8
Juste valeur des actifs du régime	3,3	4,1	5,1	6,5
Ecart	16,1	17,6	17,6	15,3

Eléments différés

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2008	2007	2008	2007
Au début de l'exercice	(1,6)	0,8	0,0	0,0
Pertes (gains) sur actifs	(0,3)	0,2	0,0	0,0
Pertes (gains) sur dette actuarielle	(3,6)	(2,6)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels en fin d'exercice	(5,5)	(1,6)	0,0	0,0

Réconciliation de la dette actuarielle et de la provision constatée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2008	2007	2008	2007
Provision constatée	21,6	19,2	1,3	1,5
Ecart actuariel	(5,5)	(1,6)	0,0	0,0
Couverture des engagements	3,3	4,1	0,0	0,0
Dette actuarielle	19,4	21,7	1,3	1,5

Le montant des dépenses que le Groupe s'attend à payer en 2008 au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail est de 0,6 millions d'euros.

12. RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES

Risque de change

Le groupe APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et principalement en France. Il supporte un risque de change limité sur les transactions qu'il effectue.

Le financement externe du Groupe est libellé exclusivement en euros.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est maîtrisé via la régularité des flux d'encaissement de trésorerie et de remboursement de la dette.

Le Groupe s'est engagé vis-à-vis de la CNA et des prêteurs du crédit syndiqué à respecter les deux ratios suivants :

- le ratio dette nette / Ebitda doit rester inférieur à 7,0
- le ratio Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2

Au 31 décembre 2008, la valeur de ces deux ratios est respectivement de 5,7 et de 3,2.

Pour sa gestion courante, il dispose d'un crédit syndiqué de 1 800 millions d'euros à taux variable dont 1 295 millions d'euros ont été appelés en 2008.

Le Groupe a mis en place au cours de l'exercice un crédit bancaire de 250 M€, à taux variable, d'une durée de 6 ans, un crédit bancaire de 50 M€, à taux variable, d'une durée de 4 ans, et un emprunt obligataire indexé sur l'inflation de 200 millions d'euros, d'une durée de 7 ans.

Il a également mis en place un programme EMTN d'un montant de 6 000 M€, dont le prospectus a été déposé auprès de la bourse du Luxembourg le 3 octobre 2007.

Les placements de trésorerie et les opérations de couverture ne sont réalisés qu'avec des établissements financiers notoirement réputés.

Risque de taux

Le financement du Groupe est assuré essentiellement en taux fixe.

Le Groupe n'encourt pas sur sa dette actuelle de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse de taux.

(Millions d'Euros)	Valeur comptable 31/12/08	Juste valeur 31/12/08	Valeur comptable 31/12/07	Juste valeur 31/12/07
Actifs :				
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	241,9	241,9	71,8	71,8
Prêts	2,6	2,6	2,6	2,6
Swaps de taux d'intérêts	2,6	2,6	21,9	21,9
Autres actifs financiers	53,0	53,0	6,3	6,3
Clients et autres débiteurs	78,0	78,0	103,9	103,9
Autres actifs courants	187,5	187,5	89,9	89,9
Autres actifs non courants	0,1	0,1	0,2	0,2
Passifs :				
Emprunts à taux variable	2 006,1	2 095,4	1 947,0	1 988,3
Emprunts à taux fixe sur nominal indexé	763,7	924,2	256,7	306,5
Emprunts à taux fixe	4 321,8	4 759,2	4 467,3	4 829,2
Swaps de taux d'intérêt	58,6	58,6	43,5	43,5
Autres passifs financiers	198,6	198,6	206,0	206,0
Fournisseurs et autres créanciers	200,5	200,5	178,0	178,0
Autres passifs non courants	38,6	38,6	43,2	43,2
Autres passifs	168,0	168,0	141,3	141,3

La juste valeur des instruments dérivés ont été évalués sur la base de la valeur marked to market communiquées par les différentes contreparties.

Le Groupe a procédé en mars 2008 à la mise en place de 5 nouveaux swaps de taux d'intérêts : ceux-ci portent sur un nominal total de 500 millions d'euros adossés à l'emprunt bancaire de même montant mis en place en Août 2007 et permettent désormais d'en fixer le taux (recevant le taux variable payé sur l'emprunt et payant un taux fixe) jusqu'à son échéance du 29 août 2014.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2008, 2 swaps mis en place en 2005 portant sur un nominal total de 100M adossé à la ligne CNA 5.25% échéance 30 janvier 2017 ont été résiliés. Ces swaps avaient été mis en place en 2005, dans le cadre d'un programme de variabilité portant sur un montant total de 450 millions d'euros d'emprunts.

Enfin, au cours de l'exercice 2008, le Groupe a procédé à la résiliation de 3 swaps contractés en 2005 avec Lehman Brothers International Europe Ltd, à la suite de sa faillite :

- deux, portant sur un nominal de recettes de péages de 90M€ de maturité 2018 et 60 M€ de maturité 2012, aux termes desquels le Groupe échangeait des flux calculés par référence à la formule d'indexation des péages inscrite aux cahiers des charges de concession appliquée à une inflation fixe proche de 2% s'agissant des flux reçus et à l'inflation réelle constatée s'agissant des flux payés annuellement,
- l'autre, portant sur un nominal d'emprunt de 300 M€ échéance 2018, au terme du quel la société payait un taux fixe et recevait un taux fixe sur nominal indexé sur l'inflation. Il avait été contracté pour neutraliser les effets d'un autre swap mis en place en 2004 (receveur de taux fixe et payeur d'un taux fixe sur nominal indexé sur l'inflation) dont il était le miroir.

Cette résiliation a donné lieu à la constatation dans les comptes d'une créance nette de 28,4 M€ sur Lehman Brothers International Europe Ltd, qui a fait l'objet d'un provisionnement à hauteur de 90% de ce montant (soit 25,6 M€), cette provision étant comptabilisée avec les autres impacts liés à la faillite de Lehman Brothers dans la ligne « autres produits et charges financiers ».

Au 31 décembre 2008, le portefeuille d'instruments dérivés du Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône se compose donc :

- d'un swap, contracté en 2004, au terme duquel la société reçoit un taux fixe sur nominal de 300M d'euros et paye un taux fixe sur ce nominal indexé sur l'inflation ainsi que l'inflation capitalisée à l'échéance.
- d'une structure résiduelle de sept contrats dérivés (dont 3 swaps receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur, et 4 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux qui ont été traités en tant qu'instruments autonomes), mise en place au second semestre 2005, dans le cadre d'un programme de variabilisation portant sur un nominal ramené au 31 décembre 2008 à 350 millions d'emprunts adossés à concurrence de :
 - 208,4 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018,
 - 50 millions d'euros à la ligne CNA 5,25% 30 janvier 2017,
 - 91,6 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 25 avril 2010.
- de 5 swaps contractés en mars 2008 portant sur un montant nominal de 500 millions d'euros au terme desquels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable dont l'échéance (Août 2014) et les périodes d'intérêts sont calées sur celles de l'emprunt bancaire de 500 millions d'euros mis en place en Août 2007.

Une analyse de sensibilité a été effectuée sur la base de la dette au 31 décembre 2008.

Une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 20,2 millions d'euros sur le résultat financier, soit 13,3 millions sur le résultat net.

Risque lié à l'inflation

Les tarifs des péages sont revus annuellement sur la base d'une formule d'indexation basée sur l'inflation.

Pour couvrir le risque lié à une faible évolution de l'inflation, le Groupe disposait de deux swaps mis en place en 2005 sur un nominal total de revenus de 150 millions d'euros aux termes desquels le Groupe échangeait des flux calculés par référence à la formule d'indexation des péages inscrite à son cahier des charges de concession appliquée à une inflation fixe proche de 2% s'agissant des flux reçus et à l'inflation réelle constatée s'agissant des flux payés annuellement.

La résiliation de ces swaps en septembre 2008 a été compensée par une augmentation de la fraction de l'endettement supportant (directement ou indirectement par le biais de swaps) un taux d'intérêt fixe sur un nominal indexé sur l'inflation. Le Groupe dispose indirectement par ce biais d'une couverture partielle du risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation: Ainsi, une telle baisse entraînerait certes une réduction des hausses de tarifs de péages mais diminuerait également la charge financière supportée sur cette fraction de dette indexée sur l'inflation, réduisant du même coup l'impact globalement négatif d'une baisse de l'inflation sur les résultats du Groupe.

Autres informations sur les instruments financiers dérivés

Les 5 swaps contractés en mars 2008 (payeurs de taux fixe et receveurs de taux variable) ont été qualifiés en tant que couverture de flux de trésorerie.. La variation de juste valeur de ces swaps est comptabilisée directement en capitaux propres, pour un montant de -19.4 millions d'euros en 2008 (hors impôts différés). Aucune inefficacité n'a été constatée dans les comptes au titre de la couverture des flux de trésorerie.

La variation de juste valeur des 3 swaps prêteurs taux fixe – emprunteurs taux variable est quant à elle comptabilisée dans le compte de résultat. Au titre de la couverture de juste valeur, le risque de taux couvert dans la dette a été réévalué pour un montant de +21.7 millions d'euros en 2008 contre – 5,5 millions d'euros en 2007 (hors impôts différés). La couverture étant parfaite, les écritures comptables n'ont pas généré d'inefficacité dans les comptes.

Les autres instruments dérivés n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture et suivent en conséquence les règles comptables générales relatives aux instruments dérivés. La variation de juste valeur des autres instruments financiers dérivés est comptabilisée en compte de résultat, pour un montant de – 32,6 millions d'euros en 2008 contre - 1,9 millions d'euros en 2007.

Risque de crédit

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Créances en retard d'échéance compris entre 0 et 3 mois	3,3	1,7
Créances en retard d'échéance compris entre 3 et 6 mois	0,8	1,1
Créances en retard d'échéance de plus de 6 mois	10,2	11,1
Créances en retard d'échéances	14,3	13,8

Ces créances en retard font l'objet de provisions à hauteur d'environ 64 % de leur montant global.

Les créances en retard d'échéance à plus de 6 mois incluent à hauteur de 7,8 millions d'euros des créances détenues sur la société France Télécom, qui font l'objet d'un litige et qui ont été provisionnées à 100 %.

En dehors de celles mentionnées ci-dessus, les créances en retard sont réparties sur un nombre de clients très important, du fait de la nature de notre activité, et il n'est donc pas possible de porter une appréciation globale sur leur qualité financière.

Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

La cartographie des risques du Groupe a été mise à jour en 2008.

13. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus sur commandes	(2,5)	(2,2)
Dettes fiscales et sociales	(140,9)	(117,4)
Produits constatés d'avance	(8,9)	(8,4)
Autres dettes	(15,7)	(13,4)
Autres passifs courants	(168,0)	(141,3)
Produits constatés d'avance	(38,6)	(43,2)
Autres passifs non courants	(38,6)	(43,2)

14. CHIFFRE D'AFFAIRES

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Péages	1 782,3	1 752,6
Redevances des installations commerciales	29,8	31,6
Location des installations de télécommunication	12,4	11,2
Autres produits	9,2	7,1
Chiffre d'affaires	1 833,7	1 802,6

Les redevances des installations commerciales sont perçues auprès des tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

La location des installations de télécommunication correspond essentiellement aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunication.

15. ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Energie	(12,7)	(11,0)
Fournitures	(9,3)	(9,3)
Pièces détachées	(5,3)	(6,0)
Entretien des infrastructures	(33,2)	(49,1)
Entretien courant	(17,9)	(17,2)
Autres charges externes	(71,9)	(69,7)
Achats et charges externes	(150,3)	(162,3)

16. CHARGES DE PERSONNEL

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Salaires et traitements	(114,4)	(113,4)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(67,7)	(69,8)
Intéressement et abondement	(15,4)	(12,4)
Participation	(12,1)	(13,3)
Charges de personnel	(209,6)	(208,9)

Effectifs :	Année 2008	Année 2007
Cadres	514	526
Agents de maîtrise	1 752	1 727
Employés	1 673	1 784
Total effectif	3 939	4 036

17. IMPOTS ET TAXES

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Taxe d'aménagement du territoire	(133,0)	(134,7)
Taxe professionnelle	(47,8)	(45,3)
Redevance domaniale	(44,3)	(42,9)
Autres impôts et taxes	(5,7)	(5,9)
Impôts et taxes	(230,7)	(228,8)

18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Amortissements	(358,4)	(345,5)
Autres dotations nettes aux provisions	1,1	3,3
Amortissements et provisions	(357,3)	(342,2)

19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Dotations nettes aux provisions actif circulant	(0,3)	0,5
Plus ou moins values de cession	1,1	2,0
Autres	0,7	1,3
Autres produits et charges d'exploitation	1,6	3,9
Autres produits et charges opérationnels	(0,9)	1,6

20. PRODUITS FINANCIERS

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Produits nets sur cession de VMP	4,1	7,0
Produits sur instruments dérivés liés à la dette	0,1	0,1
Autres produits financiers	4,9	2,4
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie	9,1	9,5

21. CHARGES FINANCIERES

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Intérêts et charges financières assimilées	(379,3)	(362,9)
Charges sur instruments dérivés liés à la dette	(6,3)	(2,6)
Transfert de charges financières	15,0	12,7
Coût de l'endettement financier brut	(370,6)	(352,7)
Autres produits et charges financiers	(16,7)	(1,7)

Les commissions de non utilisation sur les lignes de crédit se sont élevées à 0,7 millions d'euros en 2008 contre 1,1 en 2007.

Les autres produits et charges financiers enregistrent en 2008 l'impact de la faillite de Lehman Brothers, évoquée en note 12.

22. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Charge d'impôt sur les résultats

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Charge d'impôt courant	(117,2)	(180,9)
Charge (produit) d'impôt différée	(58,7)	0,7
Charge d'impôt de l'exercice	(175,8)	(180,2)

Le produit d'impôt différé de l'année 2008 inclut 50,2 millions d'euros liés à l'annulation de la provision pour renouvellement comptabilisée dans les comptes sociaux.

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	332,9	340,9
Impôt sur les résultats	175,8	180,2
Résultat mis en équivalence	(0,4)	0,0
Résultat comptable avant impôt	508,3	521,1
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat mis en équivalence	175,0	179,4
Différences permanentes	0,9	0,7
Autres différences	0,0	0,1
Charge d'impôt comptabilisée	175,9	180,2

Ventilation des impôts différés

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Actifs résultant de		
Provisions pour retraite et assimilés	(9,1)	(8,3)
Provisions congés payés	(5,2)	(5,5)
Participation des salariés	(4,0)	(4,6)
Retournements de swaps	(6,8)	(8,6)
Autres	(6,6)	(2,0)
Actifs d'impôt différé	(31,6)	(29,0)
Passifs résultant de		
Charges immobilisées, nettes des amortissements	187,5	188,1
Amortissement de caducité sur immobilisations renouvelables	41,4	41,4
Autres	63,7	11,5
Passifs d'impôt différé	292,7	240,9
Impôt différé passif net	261,0	212,0

23. RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions a été calculé en tenant compte du nombre de jours écoulés depuis les dates des opérations ayant affecté le capital.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(En millions euros)	Année 2008	Année 2007
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	332,9	340,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	113 038 156	113 038 156
Résultat par action en euros	2,94	3,02
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat dilué par action	332,9	340,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	113 038 156	113 038 156
Résultat dilué par action en euros	2,94	3,02

Il n'existe aucun instrument de dilution.

24. DIVIDENDE

La société a distribué en 2008 au titre de dividendes la somme de 1,91 euros par action.

Par ailleurs un acompte sur dividende de 0,85 € par action, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, a été mis en paiement en décembre 2008.

25. ENGAGEMENTS

Engagements donnés

	31/12/2008	31/12/2007
Cautions diverses	24,0	133,7
Réintégration fiscale AREA	3,3	4,9
Travaux à engager (1% paysage)	0,1	0,2
Total	27,4	138,8

Les cautions diverses concernent les engagements pris par la société AREA au titre de sa participation dans ADELAC.

Engagements reçus

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Cautions bancaires	58,2	86,1
Autres engagements	0,0	0,0
Total	58,2	86,1

Loyers à payer sur contrats de location simple

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Paielements futurs à un an	0,3	0,5
Paielements futurs entre 1 et 5 ans	0,4	0,2
Paielements futurs à plus de 5 ans		
Total paielements futurs	0,6	0,7

Loyers à recevoir sur contrats de location simple

(Millions d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Encaissements futurs à un an	30,6	31,6
Encaissements futurs entre 1 et 5 ans	74,9	104,5
Encaissements futurs à plus de 5 ans	36,9	69,0
Total Encaissements futurs	142,4	205,1

26. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées du Groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable (coentreprises et sociétés mises en équivalence), les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du Groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du Groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du Groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, ou détiennent un droit de vote significatif.

Les transactions significatives enregistrées avec des parties liées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Société	Nature	Type	Montant	dette (créance)
Groupe Eiffage	Prestations diverses	Produits	1,0	(0,4)
	Travaux	Charges	6,0	3,4
	Travaux	Investissements	45,8	12,6
Eiffarie	Mise à disposition de personnel	Charges	0,8	0,0
Axxès	Télépéage PL	Charges	2,6	(34,9)
	Avance de trésorerie	Créance	0,1	0,0
SIRA	Prestations radio Autoroute Info	Charges	1,7	0,2
	Prestations diverses	Produits	0,3	(0,3)
Park +	Avance de trésorerie	Produits	0,2	(2,8)
	Prestations diverses	Produits	0,1	(0,0)
Adelac	Prestations diverses	Produits	0,1	(0,5)
	Travaux	Investissements	1,1	
	Mise à disposition de personnel	Produits	0,3	

Les travaux conclus avec le groupe Eiffage le sont à des conditions de marché et après mise en concurrence.

27. INDICATEURS DE GESTION

(Millions d'Euros)	Année 2008	Année 2007
Marge brute d'autofinancement	689	688
EBITDA	1 244	1 208
EBITDA / chiffres d'affaires	67,8%	67,0%

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant amortissements et provisions.

28. EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture annuelle 31 décembre 2008.

29. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euros	KPMG (ex SALUSTRO - REYDEL)				PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	132 480	127 875	88	88	132 480	127 875	59	61
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	63 590	61 380	29	29
. Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	18 500	17 000	12	12	23 500	17 000	11	8
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	2 500	2 500	1	1
					-	-		
Sous-total	150 980	144 875	100	100	222 070	208 755	100	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	150 980	144 875	-	-	222 070	208 755	-	-

IV. Rapport de gestion



APRR

Rapport de gestion pour l'exercice 2008

Sommaire

I	ACTIVITÉS DU GROUPE	4
I.1	Trafic et tarifs	4
I.1.1	Trafic	4
I.1.2	Tarifs	4
I.2	Service et sécurité	4
I.2.1	Service	4
I.2.2	Sécurité et surveillance du réseau	6
I.3	Grands Travaux sur autoroutes en service (ICAS) :	6
I.3.1	Nouveaux diffuseurs (4 millions €)	6
I.3.2	Aires de service (12 millions €)	7
I.3.3	Elargissements (182 millions €)	7
I.3.4	Chaussées hors renouvellements (8 millions €)	7
I.3.5	Ouvrages d'art, Tunnels (54 millions €)	7
I.3.6	Construction d'autoroutes nouvelles (81 millions €)	7
I.4	Développement des activités du Groupe	8
II	GOVERNANCE ET VIE SOCIALE	9
II.1	Conseil d'administration	9
II.2	Informations concernant les mandataires sociaux	9
II.2.1	Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux	9
II.2.2	Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société	13
II.2.3	Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes liées	14
II.2.4	Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF - Synthèse des rémunérations	14
II.3	Règlement intérieur du Conseil d'administration et Comités spécialisés	14
II.4	Commission des Marchés	14
II.5	Modifications organisationnelles	14
II.5.1	La Fusion de la DIMO et de la DSI	15
II.5.2	La réorganisation de la Direction juridique du groupe	15
III	Recherche et Développement	15
IV	POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE	16
IV.1	Gestion des effectifs	16
IV.2	Organisation du temps de travail	17
IV.3	Rémunération et égalité professionnelle	17
IV.3.1	Rémunération	17
IV.3.2	Plans d'épargne salariale	17
IV.3.3	Égalité professionnelle	17
IV.4	Dialogue social	18
IV.5	Formation	18
IV.6	Autres impacts sociaux liés à l'activité du Groupe	18
IV.6.1	Conditions d'hygiène et sécurité	18
IV.6.2	Emploi et insertion des travailleurs handicapés	18
IV.6.3	Œuvres sociales	18
V	MAITRISE DE L'IMPACT DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT	18
V.1	Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie	18
V.1.1	Ressources en eau	18
V.1.2	Matières premières	19
V.1.3	Energies	19
V.2	Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique et aux milieux naturels	19
V.2.1	Rejets	19
V.2.2	Déchets	19
V.2.3	Faune	19
V.2.4	Gestion des espaces	19
V.2.5	Bruit	19
V.3	Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement	20
V.3.1	Certification environnementale	20
V.3.2	Evaluations spécifiques	20

V.4	Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité du Groupe aux dispositions législatives et réglementaires.....	20
V.5	Dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités du Groupe sur l'environnement	20
V.6	Politique du Groupe en matière de Développement Durable.....	20
V.7	Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.....	21
V.8	Indemnité versée en 2007 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement :.....	21
VI	FINANCES.....	21
VI.1	Comptes Consolidés	21
VI.1.1	Chiffre d'affaires	21
VI.1.2	EBITDA.....	21
VI.1.3	Résultat opérationnel courant	21
VI.1.4	Résultat opérationnel.....	22
VI.1.5	Résultat financier	22
VI.1.6	Résultat net.....	22
VI.1.7	Bilan consolidé	22
VI.2	Comptes sociaux.....	23
VI.2.1	Compte de résultat.....	23
VI.2.2	Tableau des résultats des 5 derniers exercices	23
VI.2.3	Charges non déductibles fiscalement (art. 39-4 du CGI).....	23
VII	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT	24
VII.1	Répartition du capital de la société en capital et en droits de vote	24
VII.2	Délégations en matière d'augmentation de capital.....	24
VII.3	Actionnariat salarié	24
VII.4	Informations financières complémentaires (Article L.225-100-3 du Code de commerce)	25
VIII	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	27
IX	EVENEMENTS IMPORTANTS EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR	27
IX.1	Tunnel Maurice Lemaire	27
IX.2	Contrat d'Entreprise 2009 / 2013.....	28
IX.3	Perspectives d'avenir	28

I ACTIVITÉS DU GROUPE

I.1 Trafic et tarifs

I.1.1 Trafic

En 2008, et après l'embellie de 2007 (+2,8% / 2006), la crise qui touche l'activité économique européenne a impacté le trafic sur le réseau du groupe APRR, qui voit le nombre de ses kilomètres parcourus payants en baisse de 1,2% par rapport à 2007.

Cette baisse qui a touché la quasi-totalité du réseau du groupe à partir du mois de juin, a été plus marquée sur les poids-lourds (-3,3%) que sur les véhicules légers (-0,8%).

L'intensité kilométrique, est en baisse de 1,7% par rapport à celle de 2007.

La croissance des transactions à + 0,8 % entre 2008 et 2007 reste toujours plus forte que celle des kilomètres parcourus traduisant une baisse du trajet moyen client.

I.1.2 Tarifs

Les tarifs des deux sociétés APRR et AREA sont encadrés par les contrats de concession et par les contrats d'entreprise quinquennaux. Leur évolution comprend une part indexée sur l'inflation et une part liée aux investissements destinés à améliorer et développer le réseau.

En 2008, les augmentations tarifaires ont donné lieu à des négociations avec l'Etat, prenant en compte à la fois les clauses tarifaires contractuelles sur la durée du contrat d'entreprise en cours, et l'impact de l'augmentation des tarifs sur l'évolution du pouvoir d'achat. Elles ont été appliquées à la date contractuelle du 1er octobre 2008.

Une campagne d'information des clients a accompagné ces changements de tarifs.

I.2 Service et sécurité

Contribuer à la mobilité des biens et des personnes dans les meilleures conditions de sécurité, de fluidité et de confort, constitue la priorité du Groupe sur ses 2215 kilomètres de réseau auxquels il convient d'ajouter les 19 kilomètres concédés à ADELAC et exploités par AREA.

I.2.1 Service

En 2008, le Groupe a accentué ses efforts sur l'information apportée aux clients et sur la fluidité du trafic.

En capitalisant les résultats des campagnes régulières d'enquêtes sur les besoins et la satisfaction de nos clients, nous avons adapté nos modes de fonctionnement pour répondre au mieux aux attentes.

Ainsi, la fluidité du trafic et l'information en temps réel sont relayés par un dispositif mis en place à travers la mobilisation des équipes des PC, l'information aux clients via les panneaux à message variable, la radio 107.7, notre site internet, et des actions d'information sur les zones de travaux, des tests de régulation de vitesse et d'information sur les temps de parcours.

Les grandes migrations se sont accompagnées de la création de la marque Entract', avec entre autres objectifs, celui de sécuriser les grands départs en rendant les pauses plus ludiques : animations gratuites pour les vacances d'été et d'hiver, exposition réalisée en partenariat avec la Cité des Sciences sur le thème du Soleil sur l'aire de Venoy Grosse-Pierre.

Les clients routiers ne sont pas oubliés avec la création de nouvelles places de parking sur les aires, soit près de 1 200 places supplémentaires créées en 5 ans.

De plus, 2 nouveaux parkings entièrement sécurisés ont été ouverts en complément du parking déjà existant à Langres : 100 places à Paris Sud Est sur A5, et 60 places à l'Isle d'Abeau sur A43, ces parkings comprenant une vidéosurveillance 24 h/24 et 7j/7, et l'accès à des espaces confort (restauration, salle détente, Wifi, station service,...).

Les modes de perception accompagnent également l'évolution dans le sens du « plus vite et plus sûr » avec la poursuite du programme d'automatisation et de télépéage, le déploiement de voies toutes classes et tous paiements, de voies TIS toutes classes, l'amélioration de la signalétique des voies, la reconfiguration ou l'extension du nombre de voies, la mise en place de ralentisseurs sur toutes les barrières où cela était possible sans gêne acoustique excessive pour les riverains, et le démarrage début 2009 d'une expérimentation « télépéage sans arrêt » permettant à nos clients de passer en voie à 30 km/h.

A fin 2008, 90 gares sur les 140 que compte le Groupe, sont partiellement ou totalement télé exploitées, contre 66 à fin 2007.

La capitalisation sur les formules d'abonnement existantes (Fréquence, Détente, Balade, Modulo, Evolyon, Liane't, offres étudiants, offres spécifiques APRR et AREA sur certains trajets) et le fort développement des canaux de distribution comme internet, ou les grands comptes (Air Liquide, Pfizer, Bouygues Telecom, Darty, CMCIC bail,...) ont permis de concrétiser la commercialisation de 141 000 nouveaux badges, ce qui porte à 607 000 le total des badges Liber-T actifs fin 2008 (+20% / 2007). Le Groupe restant le premier vendeur de badges de toutes les Sociétés d'Autoroutes.

Le groupe a par ailleurs innové en matière de distribution de badges avec la présentation au Mondial de l'Auto de Paris, du distributeur automatique de badges BALI permettant en quelques minutes de repartir avec un badge de télépéage actif.

Le 1^{er} avril 2008, le système des cartes de paiement Caplis, dédié aux poids lourds a été supprimé sur l'ensemble du réseau autoroutier national, remplacé par le télépéage qui représente aujourd'hui plus de 80% des transactions poids lourds.

4 émetteurs européens agréés par la commission Télépéage de l'ASFA (Axxès, Eurotoll, Total et DKV) assurent la commercialisation et la gestion des abonnés PL pour le comptes des sociétés d'autoroutes.

Le taux d'automatisation s'est de nouveau fortement amélioré pour atteindre 67,8% en moyenne sur l'année 2008 (contre 58,3% en 2007), et le taux de télépéage a atteint 40,3% des transactions de 2008 (contre 29,6% en 2007) en s'appuyant notamment sur l'apport du télépéage poids lourds.

En 2008, les 3 directions régionales d'APRR ont renouvelé leur certification ISO 9001 v 2000 pour leur nouveau périmètre, et AREA a de son côté obtenu la certification ISO 9001 v 2008.

Par ailleurs, une démarche visant à obtenir avant fin 2009 la certification ISO 14001 des 3 directions régionales d'APRR a été lancée.

Le groupe continue de privilégier l'accueil et le service aux clients sur les aires de service et de repos, et prépare dans cette optique d'amélioration continue de la qualité et de la gamme d'offres, le renouvellement en 2010 de près de 60 contrats de partenariat sur les aires.

Les résultats sont au rendez-vous, et le niveau de satisfaction des clients du groupe, mesuré à travers une enquête annuelle progresse avec un taux de satisfaction moyen de 7,8 contre 7,7 en 2006.

I.2.2 Sécurité et surveillance du réseau

L'amélioration continue de la sécurité est la première priorité du Groupe qui mobilise ses ressources à travers des actions concrètes s'inscrivant dans une stratégie globale visant à obtenir des résultats sur le court et le moyen terme.

Le groupe APRR s'est doté de moyens lui permettant de réagir en temps réel sur les événements (couverture par vidéosurveillance, géo-localisation des véhicules d'intervention, postes de commande implantés sur le réseau et reliés entre eux,...), de mettre en place les actions adaptées à chaque situation, et d'informer nos clients.

Ce dispositif, complété par l'internalisation programmée de la gestion des appels des Postes d'Appel d'Urgence pour APRR (AREA le gère déjà), est mobilisé 24h/24 et 7j/7, notamment dans les périodes de viabilité hivernale.

Agir sur le comportement des clients :

En complément, des campagnes de mobilisation destinées à faire évoluer les comportements des conducteurs sont régulièrement déployées sur le réseau du groupe, sur divers thèmes comme : « anticiper-agir-informer en viabilité hivernale », « campagne en 3 langues - Respect sur les chassés-croisés estivaux », « campagnes d'information sur la fatigue au volant en partenariat avec l'ASFA », « conduire en tunnel », « découvrez les métiers de l'autoroute avec des animations sur certaines aires ».

En 2008, le Sécurodrome a sensibilisé ou formé 5000 personnes (stages entreprise ou scolaires dans le cadre de l'attestation de sécurité routière), et les centres Centaure et Minotaure, filiales des sociétés du groupe et de Groupama ont vu leur fréquentation en hausse.

Agir sur l'infrastructure et les équipements :

Le groupe a consacré des moyens importants à la sécurité de ses clients, à travers le plan de rénovation des chaussées, par les élargissements réalisés notamment sur A36 et A31, la fin du plan de rénovation des tunnels, des aménagements sur les gares de péage, un renforcement des dispositifs de retenue, ou des dispositifs visant à éviter les intrusions sur le réseau (signalisation contresens, clôturation grand gibier,...).

La réouverture du tunnel Maurice Lemaire et l'ouverture du tunnel du Mont Sion sur l'A41 Nord, se sont accompagnés de plans de prévention et d'exercices mis en place en collaboration avec les pouvoirs publics.

Les résultats de 2008 sont le reflet de ces actions avec une nouvelle baisse du taux « tous accidents » à 261 accidents par milliard de kilomètres parcourus (-0,2% / 2007).

C'est surtout la baisse du nombre de décès consécutifs à des accidents qui a été spectaculaire. Ce nombre est passé de 61 en 2007 à 31 en 2008, soit une baisse de 49%.

Les accidents corporels sont stables à 415 accidents, après plusieurs années de baisse.

I.3 Grands Travaux sur autoroutes en service (ICAS) :

303 M€ ont été investis en 2008 en investissements complémentaires sur autoroutes en service (ICAS) contre 343 M€ en 2007 et 215 M€ en 2006. Les principales opérations sont présentées ci-dessous.

I.3.1 Nouveaux diffuseurs (4 millions €)

Les travaux ont débuté sur le diffuseur de l'aire du Jura sur A39, et sur celui de Mionnay sur A46. Le diffuseur de Chaux sur A41 devrait rentrer dans une phase de travaux en 2009.

I.3.2 Aires de service (12 millions €)

Sur le réseau du Groupe, le programme de création de places de parking PL s'est poursuivi avec la mise en service sur la période 2004-2008 de près de 1 200 places supplémentaires.

En parallèle, 2008 a vu la création de 2 nouveaux parkings sécurisés avec 100 places à Paris Sud Est (A105-A5B-RN104-Francilienne) et 60 places à l'Isle d'Abeau (A43 Sens Grenoble / Chambéry > Lyon).

I.3.3 Elargissements (182 millions €)

Sur A36, les travaux d'élargissement entre Belfort et Montbéliard se sont poursuivis avec la mise en service de la section Belfort-Brognard (18 km) Les travaux sur la section Brognard-Montbéliard se poursuivent.

De la même manière, la poursuite de la mise à 2x3 voies sur A31 a vu la réalisation de la totalité de l'axe Beaune-Dijon, et du tracé Langres-Dijon. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2011.

Les autres projets en cours concernent l'élargissement de A41 Sud sur la section Montbonnot-Crolles sur 7 km, et des dossiers synoptiques transmis à la Direction des Infrastructures de Transport sur A46 entre Anse et Genay, et A6 entre Anse et Villefranche.

I.3.4 Chaussées hors renouvellements (8 millions €)

2008 a vu la poursuite de l'opération de réhabilitation des chaussées d'A5 qui devrait se terminer en 2011.

En parallèle, quelques reprises de chaussées sur A31 et A36 ont fait l'objet de travaux.

Comme chaque année, et en complément des travaux de réhabilitation structurelle de chaussées, des travaux de rénovation de couche de roulement ont été réalisés sur les 2 réseaux du Groupe.

I.3.5 Ouvrages d'art, Tunnels (54 millions €)

Le Groupe a achevé en 2008 le vaste programme de rénovation et de sécurisation de ses tunnels : la sécurisation du tunnel Maurice Lemaire s'est achevée en 2008 et celui-ci a repris son activité le 1er octobre, après une période de fermeture de 5 ans. 2008 a vu également la fin des travaux de sécurisation des tunnels de l'A40 (Chamoise, Saint-Germain et Chatillon), là aussi engagés depuis 2003.

De son côté AREA avait terminé la mise à niveau du tunnel de l'Epine en 2006, et celle de Dullin en 2001 et mènera celle des tunnels de l'A51 au titre du prochain Contrat d'Entreprise

I.3.6 Construction d'autoroutes nouvelles (81 millions €)

Les travaux se sont poursuivis sur le contournement Sud de Mâcon, c'est à dire A406, pour une mise en service prévue au printemps 2011, sur la liaison Les Echets-La Boisse d'A432 pour une mise en service prévue fin 2010.

Les travaux préliminaires à la création d'une bretelle autoroutière A714 entre A71 et Montluçon, par mise à 2x2 voies de la RN 144 sur 9.5 km ont été lancés pour un aboutissement prévu au printemps 2011.

Les autres projets concernent :

- Le prolongement de l'antenne de Gannat vers Vichy (A719 Gannat-Vichy, 14 km). L'Etat a approuvé les études d'avant projet sommaire en juin 2007, et nous a transmis en fin d'année 2008, le projet d'enquête d'utilité publique.
- La liaison A89-A6 (6 km) et A6-A46 (4 km) pour laquelle l'Etat a lancé l'enquête d'utilité publique fin 2007. Un décret est attendu en 2009.

I.4 Développement des activités du Groupe

Les évènements suivants ont marqué l'activité en 2008 :

Infrastructures de télécommunication

Développant en permanence les synergies entre ses besoins propres et ceux des opérateurs de télécommunications, le Groupe a renforcé en 2008 les capacités de ses réseaux de fibres optiques et complété son parc de pylônes radio. Plusieurs nouveaux contrats de location de points hauts et de fibres optiques ont été signés, notamment dans le cadre des délégations de service public télécom remportées par Eiffage Concessions. Tous les grands opérateurs télécom et fournisseurs d'accès à internet (France Telecom, 9Cegetel, Completel, SFR, Bouygues Telecom, Free, ...) sont clients du Groupe. Le chiffre d'affaires télécom a dépassé 12 millions d'euros en 2008 ce qui positionne le Groupe en tête du secteur autoroutier pour cette activité.

Réseaux optiques haut débit

En 2008, le Groupe a préparé une évolution majeure de son réseau de télécommunications IP haut débit multimédia. Cette évolution qui sera mise en œuvre en 2009, pourra supporter les futures solutions de péage sans arrêt et répondre aux besoins croissants en matière de vidéosurveillance du trafic et du péage. En outre, ce nouveau réseau IP à très haut débit permettra au Groupe de développer de nouveaux services de bande passante pour les opérateurs ou les délégataires de service public télécom.

Réseaux radio

En 2008, le Groupe a achevé le déploiement du réseau radio d'exploitation d'AREA à la norme TETRA. APRR et AREA disposent désormais d'un réseau unifié dédié aux communications de sécurité entre le terrain et les PC trafic.

Dans le domaine du Wifi, AREA a initié un partenariat qui se traduira par l'installation d'une quinzaine de nouveaux hotspots Wifi sur les aires des autoroutes alpines. Ces nouveaux hotspots viendront compléter les 5 existants chez AREA et les 14 hotspots déjà déployés par APRR sur ses aires de service qui permettent aux clients de se connecter sans fil à internet lors de leurs déplacements. Le Groupe est à ce jour le seul opérateur autoroutier à offrir un tel service Wifi.

En matière d'information trafic, le Groupe, via sa filiale SIRA qui édite la radio Autoroute-Info, a participé à l'appel à candidatures lancé par le CSA le 26 mars 2008 pour la radio numérique terrestre qui remplacera à terme la radio FM analogique actuelle. La candidature du Groupe a été déclarée recevable par le CSA début décembre, les prochaines étapes pour l'attribution des fréquences devant se dérouler en 2009.

Organisation des activités télécoms

Enfin, les compétences et activités télécom d'APRR et d'AREA et plus globalement l'ensemble des compétences et activités du Groupe dans le domaine des technologies de l'information, ont été regroupées, à compter du 1^{er} juillet 2008, au sein de la nouvelle Direction de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information.

II GOUVERNANCE ET VIE SOCIALE

II.1 Conseil d'administration

Le rapport du Président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne décrit dans sa partie 1 l'organisation de la Direction Générale de la Société et le fonctionnement du Conseil d'administration.

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration d'APRR est la suivante :

- Jean-François ROVERATO, Président du conseil d'administration, Directeur Général
- Bruno ANGLES, administrateur
- Gérard BAILLY, administrateur
- Philippe DELMOTTE, administrateur
- Louis de BROISSIA, administrateur
- Robert GALLEY, administrateur
- John HUGHES, administrateur
- Andrew HUNTER, administrateur
- François MASSÉ, administrateur
- Ross McINNES, administrateur
- Arnaud MONTEBOURG, administrateur
- Max ROCHE, administrateur

M. Arnaud MONTEBOURG a été nommé administrateur par l'Assemblée Générale du 20 juin 2008.

M. François MASSÉ a été coopté au poste de M. Guy LACROIX, démissionnaire, suivant décision du Conseil d'administration du 17 décembre 2008.

M. Andrew HUNTER a été coopté au poste de M. David HARRISON, démissionnaire, suivant décision du Conseil d'administration du 17 décembre 2008.

Depuis le 7 janvier 2008, Philippe NOURRY a été nommé Directeur Général Délégué. Il assure au côté du Président Directeur Général la Direction de la Société.

II.2 Informations concernant les mandataires sociaux

II.2.1 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de la Société est la suivante :

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel (exercice social)	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Jean-François ROVERATO	Du 20.02.06 au 26.06.07	2008 - 2010	Président Directeur Général d'Eiffage	Président du Conseil d'administration d'AREA	Représentant permanent d'Eiffage au Conseil d'administration de Cofiroute
Président Directeur Général	puis à partir du 07.01.08			Président de : SAS Financière Eiffarie SAS Eiffarie SAS Apollinaire Participation 1	
Administrateur					
Né le 10.09.1944					

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel (exercice social)	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Bruno ANGLES Administrateur Né le 14.11.1964	20.02.06	2008 - 2010	Senior Vice-Président, Head of France des Macquarie European Infrastructure Funds	Administrateur : Macquarie Autoroutes de France AREA SAS Eiffarie SAS Financière Eiffarie SAS Adelac Membre du conseil de surveillance : Saft Groupe S.A. Pisto Président du CA : Holding Farnier Compteurs Farnier A l'étranger : Administrateur ou Président de divers fonds du groupe Macquarie	Directeur Général de Vinci Energies et administrateur de filiales
Philippe DELMOTTE Administrateur Né le 10.02.1952	05.05.08	2008 - 2010	Directeur chez Eiffage	Administrateur: AREA Clemessy Crystal SAS Eiffarie SAS Financière Eiffarie SAS Verdun Participation 1 SAS Verdun Participation 2 Représentant permanent d'Eiffage TP au Conseil d'administration de SMTPC Membre du Conseil de surveillance : FCPE Eiffage 2011 Directeur Général de SICAVAS Eiffage 2000	
John HUGHES Administrateur Né le 30.12.1951	05.12.07	2008 - 2010	Directeur Exécutif chez Macquarie - Président Directeur Général de Macquarie Infrastructure Group	Administrateur de Macquarie Autoroutes de France MAF Finance SARL AREA SAS Eiffarie SAS Financière Eiffarie A l'étranger : Administrateur ou Président de divers fonds du groupe Macquarie.	

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel (exercice social)	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Andrew HUNTER Administrateur Né le 16.06.1968	17.12.08	2008 - 2010	Directeur Général Macquarie Europe	Administrateur : Macquarie Autoroutes de France AREA SAS Eiffarie SAS Financière Eiffarie A l'étranger : Administrateur de divers fonds et holdings du groupe Macquarie Gérant : MAF Finance Sarl Représentant permanent : Macquarie Capital Group Ltd (UK Branch)	
François MASSÉ Administrateur Né le 29.12.1951	17.12.08	2008 - 2010	Directeur Général Adjoint Eiffage	Administrateur : AREA CEVM - Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau Clemessy Crystal SAS Eiffarie	
Ross McINNES Administrateur Né le 08.03.1954	26.06.07	2008 - 2010	Vice Chairman de Macquarie Capital Europe Ltd	Administrateur : AREA SAS Eiffarie SAS Adelac Macquarie Autoroutes de France SAS Santé SA SNEF Financière du Planier Faurecia Bienfaisance Holding Global Holdings SCA Membre du Conseil de Surveillance : Générale de Santé SA Pisto SAS Représentant du Président de Santé Développement Europe	Président du Directoire de Générale de Santé SA Représentant permanent de Santé Sarl au Conseil de Surveillance de Générale de Santé SA Directeur Général Finance de P.P.R. Censeur de P.P.R. Administrateur CFAO Administrateur de Rexel Membre du Conseil de Surveillance de Gucci Group NV Directeur Général Adjoint de Thales Administrateur Thales Air Defence SA, Thales Systèmes Aéroportés SA, Thales International Administrateur Adi Group Holding Pty Ltd, Adi Group Pty Ltd, Adi Munitions Pty Ltd, Australian Defence Industries, Camelot Plc Administrateur d'Electro Banque

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel (exercice social)	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Arnaud MONTEBOURG Administrateur Né le 30.10.1962	20.06.08	2008 - 2010	Député et Président du Conseil Général de la Saône et Loire		
Max ROCHE Administrateur Né le 30.01.1953	20.02.06	2008 - 2010	Directeur Financier Eiffage	Représentant Permanent d'APRR au conseil d'administration d'AREA Administrateur : CEVM – Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau Clemessy Crystal SAS Eiffarie SAS Financière Eiffarie SAS Verdun Participation 1 SAS Verdun Participation 2 Représentant permanent d'Eiffage TP au Conseil d'administration de SMTPC Membre du Conseil de surveillance : PROBTP Finances Gérant : Agenofim Entreprise Sofra Omnium General Laborde Représentant d'Eiffage, Président de : EFI SOCFI Administrateur de : Forclum SOFICOM (Belgique) NORSCUT (Portugal) SOFICOM (Belgique) TP FERRO (Espagne)	Président Directeur Général de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau Membre du conseil de surveillance : FCPE Eiffage
Gérard BAILLY Administrateur Né le 28.01.1940	04.05.04	2008 - 2010	Sénateur		

Nom, prénom, âge, mandat exercé dans la Société	Date de première nomination ou entrée en fonction	Dates de début et de fin du mandat actuel (exercice social)	Principale activité exercée	Autres mandats en cours à la date du présent document	Mandats expirés au cours des 5 dernières années
Louis de BROISSIA Administrateur Né le 01.06.1943	04.05.04	2008 - 2010		Administrateur : Société Professionnelle des Papiers de Presse Fondation pour l'enfance	Administrateur des sociétés France Télévisions SA Président de la SEM Alésia
Robert GALLEY Administrateur Né le 11.01.1921	04.05.04	2008 - 2010	Ancien Ministre		
Philippe NOURRY Directeur Général Délégué Né le 01.12.1958	07.01.08			Directeur Général d'AREA Représentant permanent d'AREA, Centaure Rhône Alpes Président Directeur Général de CEVM Administrateur : Adelac SAS SAS Verdun Participation 1 SAS Verdun Participation 2	Gérant de SIRA PDG de SGTBA

II.2.2 Rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la Société

II.2.2.1 Rémunération des mandataires sociaux

Les deux seuls dirigeants mandataires sociaux d'APRR sont son Président Directeur Général et son Directeur Général Délégué.

Les deux Président Directeurs Généraux successifs n'ont pas perçu de rémunération de la Société.

M. Philippe NOURRY, Directeur Général Délégué, depuis le 7 janvier 2008, a perçu sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 une rémunération globale de 453.000 euros composée d'un fixe de 253.000 euros et d'un bonus de 200.000 euros. Cette rémunération a été fixée par décision du Conseil d'administration du 26 février 2008.

En 2007, M. Philippe NOURRY qui occupait la fonction de Directeur opérationnel de la Société n'était pas dirigeant mandataire social de la Société.

Il n'y a jamais eu d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions APRR.

II.2.2.2 Jetons de présence

En 2008, aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du Conseil d'administration de la Société et aux membres des comités.

II.2.3 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes liées

Les mandataires sociaux de la Société ne se sont pas vu attribuer d'options de souscription ou d'acquisition d'actions de la Société.

A la connaissance de la Société, aucun mandataire social de la Société ne possède d'action de la Société au 31 décembre 2008, en dehors de l'action de garantie détenue par les administrateurs assujettis à cette obligation conformément à l'article 11.2 des statuts de la Société.

II.2.4 Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF - Synthèse des rémunérations

Le Conseil d'administration de la Société a adhéré, sans réserve, suivant décision prise à l'unanimité, le 17 décembre 2008, aux recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé. Ces recommandations peuvent être consultées sur le site www.medef.fr.

Les informations développées aux points I.2.2 et I.2.3 ci-dessus satisfont les exigences d'information requises par la présentation standardisée des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux prévue dans les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008.

II.3 **Règlement intérieur du Conseil d'administration et Comités spécialisés**

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration organise le fonctionnement de celui-ci. Il détermine les périmètres de responsabilité du Conseil d'Administration et de ses membres et le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration. Il fixe également le rôle et les règlements du Comité d'audit et du Comité de Sélection et des rémunérations et enfin, la charte de l'administrateur.

De plus amples informations à ce titre sont relatées dans le rapport sur les travaux du Conseil d'administration et sur le contrôle interne.

II.4 **Commission des marchés**

Une Commission des marchés fonctionnant selon les conditions prévues par l'avenant au cahier des charges de concession de la Société se réunit mensuellement.

Elle a pour vocation de définir les règles internes pour la passation et l'exécution des marchés et d'émettre un avis relatif à l'attribution de marchés de travaux, de fournitures et de services dépassant certains seuils fixés par l'Etat.

II.5 **Modifications organisationnelles**

Après consultation des Instances Représentatives du Personnel (CCE APPR et CE AREA) une organisation « Groupe » regroupant les Directions Centrales des deux sociétés a été mise en place.

La nouvelle organisation précisée après le Conseil d'Administration du 7 janvier 2008, conserve aux deux sociétés leur spécificité sur le plan juridique et social. Elle positionne l'ensemble des Directions « Groupe » et les Directions de l'exploitation d'APRR et d'AREA sous la responsabilité directe du Directeur Général délégué d'APPR, Directeur Général d'AREA.

II.5.1 La Fusion de la DIMO et de la DSI

Après consultation des Instances Représentatives du Personnel (CCE APRR et CE AREA), La Direction des Systèmes d'information (DSI) et la Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Œuvre (DIMO) ont fusionné à la date du 1^{er} juin 2008. La nouvelle Direction de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information (DISI) regroupe l'ensemble des moyens informatiques affectés aux nouvelles technologies qui sont déployés sur les réseaux des sociétés du groupe.

II.5.2 La réorganisation de la Direction juridique du groupe

Le 1^{er} décembre 2008, la Direction juridique du groupe a été réorganisée dans le but de mieux servir les directions opérationnelles, avec l'objectif de prendre part à la négociation du contrat d'entreprise 2009-2013 et d'être un référent en matière d'élaboration des contrats de toutes natures négociés par les sociétés du groupe.

Rattachée au Secrétariat Général, la Direction Juridique comprend désormais un département droit public-marchés-assurances, un département études-exploitation-développement, et une délégation au sein d'AREA.

III RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le groupe APRR poursuit une politique active de veille technologique et d'innovation, lui permettant de rester à la pointe des évolutions technologiques et d'améliorer sa compétitivité dans ses divers métiers, tout en répondant aux attentes nouvelles des clients.

Les principaux projets menés en 2008 concernent notamment :

- l'utilisation de nouvelles énergies pour l'alimentation des équipements (micro-éoliennes, pile à combustibles, panneaux photovoltaïques, ...),
- la mise au point des expérimentations de télépéage sans arrêt,
- la recherche d'économies d'eau et d'énergie dans la conception et l'exploitation des bâtiments,
- la participation au projet PHOSPHORE du groupe EIFFAGE (laboratoire de prospective en développement durable regroupant l'ensemble des compétences R&D des branches du groupe EIFFAGE).

Par ailleurs, APRR et AREA poursuivent leur participation aux programmes de développement de Systèmes de Transports Intelligents en Europe, dans le cadre notamment du nouveau programme Easy Way (2007 - 2013) dont l'objet est de réduire à la fois la congestion et les émissions de CO2.

Le projet MEDIA (interopérabilité du télépéage PL en Europe) a été suspendu en 2008, en raison de retards dans l'harmonisation des systèmes de télépéage.

IV POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE

IV.1 Gestion des effectifs

Au 31 décembre 2008, le Groupe comptait 4 081 salariés sous contrat à durée indéterminée, 40 salariés en CATS et 34 sous contrat à durée déterminée, représentant globalement un effectif moyen pondéré de 3 954,5 personnes (CDI hors CATS et CDD) et 9 salariés en CATS.

	CDI	CDD	Total	CATS
APRR	2 875,2	19,4	2 894,5	4,5
AREA	1 045,2	14,9	1 060,1	4,5
GROUPE	3 920,3	34,2	3 954,5	9,0

Note : Les effectifs moyens pondérés mesurent l'équivalence en temps plein de l'effectif en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée au cours d'une période donnée (pondération en fonction du taux d'emploi et du temps de présence au cours de la période).

En 2008, en effectif moyen pondéré, les cadres représentaient 13 % des salariés, les agents de maîtrise 44 % et les ouvriers employés 43 %. Sur l'ensemble du Groupe 36,6 % des salariés sont affectés à des fonctions péage, vente-clientèle, 39,8 % à la viabilité et sécurité et 23,6 % des salariés sont en structure dans les activités fonctionnelles ou support.

Les effectifs moyens pondérés du Groupe régressent depuis 5 ans. En 2008, ils ont diminué de l'équivalent de 82 personnes en effectif moyen pondéré grâce aux efforts relatifs à l'amélioration de la productivité et au développement de l'automatisation au péage. Dans ce contexte de télé-exploitation du péage, le Groupe a poursuivi et intensifié les actions d'accompagnement en faveur des salariés notamment par des mesures de formation aux nouveaux emplois et de reconversion d'activité.

Au cours de l'année 2008, le Groupe a recruté 104 salariés sous contrat à durée indéterminée, dont 19 cadres, 47 agents de maîtrise et 38 ouvriers-employés. Dans le même temps, 224 salariés ont quitté le Groupe en 2008, principalement pour des motifs de retraite et de démission. Les sociétés du Groupe ont continué à privilégier la promotion sociale. Ainsi, 77 salariés ont accédé à un emploi de qualification supérieure, 10 cadres et 67 agents de maîtrise.

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône a recours à des intérimaires dans les filières péage et administration pour pourvoir principalement les emplois saisonniers ou de remplacement. En 2008, les intérimaires représentaient en équivalent temps plein 230,5 salariés.

Au cours de l'année 2008, 49 salariés ont bénéficié du dispositif CATS dont :

- 18 receveurs / receveurs chef et 3 surveillants de péage
- 5 ouvriers autoroutiers et 3 agents routiers
- 4 agents de surveillance et 1 agent SVA
- 1 salarié handicapé

Ce dispositif leur permet, sous certaines conditions, de bénéficier à partir de 57 ans d'une cession anticipée d'activité qui prend la forme d'une suspension du contrat de travail indemnisée par l'UNEDIC et l'entreprise (en moyenne 80 à 85 % du salaire actif), et ce jusqu'à la liquidation de leurs droits à la retraite.

Les heures supplémentaires sont essentiellement utilisées pour faire face aux interventions aléatoires sur le tracé liées aux intempéries et aux mesures de la viabilité hivernale, à la maintenance des équipements de sécurité et aux accidents sur le réseau. Le nombre d'heures supplémentaires payées s'est établi à 82 300 heures en 2008, en légère diminution par rapport à 2007.

IV.2 Organisation du temps de travail

Compte tenu de son fonctionnement en continu 24 h/24 h, 7 j/7 j, afin de répondre aux exigences de qualité de ses clients et pour prendre en compte ses obligations en perception du péage ou en gestion de trafic ou entretien du patrimoine, le Groupe s'appuie sur les modes d'organisation suivants :

- travail posté en 3x8, 2x8, cyclé de jour ou temps de travail annualisé pour les salariés du péage,
- en roulement du dimanche au samedi ou équipes décalées notamment pour les salariés travaillant à la viabilité,
- selon un horaire variable principalement dans les activités de la structure.
- Travail à temps partiel

En 2008, le taux d'absentéisme du Groupe a diminué. Il est à 7,38 % contre 7,63 % en 2007. Ce taux global comprend notamment les absences pour congés sans solde, les congés pour création d'entreprise et les congés sabbatiques.

Le taux d'absentéisme maladie est stable à 4,97 %.

IV.3 Rémunération et égalité professionnelle

IV.3.1 Rémunération

La rémunération moyenne du personnel en place a progressé de 3,42 %, dont 1,30 % sont liés à des augmentations individuelles et 2,12 % aux augmentations générales.

Dans le but de renforcer l'individualisation des salaires et en particulier la rémunération de la performance, un pourcentage de rémunération variable sur objectifs est contractualisé pour les cadres de direction des sociétés APRR et AREA.

IV.3.2 Plans d'épargne salariale

La Sicavas Eiffage 2000 est le support majeur de placement du Plan d'épargne du Groupe et des plans d'épargne des sociétés APRR et AREA. L'abondement versé par les sociétés du Groupe est réservé à l'affectation de versements à destination de la Sicavas dans les conditions et limites prévues par les dispositions légales et réglementaires. Les sommes de la réserve de participation de l'exercice 2007 versée en 2008 ont été automatiquement affectées à la Sicavas Eiffage 2000.

Au titre de 2008, la réserve spéciale de participation s'élève à 12 140 523 €. La masse consacrée à l'intéressement à répartir au titre de 2008 est de 12 826 121 €. Le montant annuel moyen de l'intéressement versé aux salariés du Groupe est de 2 940 € au titre de l'année 2008, celui de la participation est de 2 750 €.

IV.3.3 Égalité professionnelle

Les représentants du personnel des comités d'établissement pour APRR et du comité d'entreprise pour AREA ont été consultés sur les rapports égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'effectif du Groupe comprend 43,3 % de femmes. La population cadres représente 24 % et celle des maîtrises 41 %. Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, un procès-verbal d'ouverture de négociations sur l'égalité salariale hommes/femmes a été signé au sein d'APRR. Des groupes de travail ont été constitués afin de définir et préciser de nouveaux indicateurs du rapport sur la situation comparée entre les hommes et les femmes.

Au sein d'AREA, un accord d'entreprise a été signé en décembre 2008 au titre de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes. Un accord similaire est en cours de négociation au sein d'APRR.

IV.4 Dialogue social

Le dialogue social a été particulièrement riche au cours de l'année 2008.

Au sein d'AREA, des accords importants ont été négociés et ont recueilli des signatures majoritaires. Ils concernent les salaires, le renouvellement de l'accord relatif à la participation aux fruits de l'expansion, l'organisation du travail au département « équipements », l'égalité professionnelle hommes/femmes, l'insertion des handicapés.

Au sein d'APRR, l'accord salarial a été signé majoritairement. Un accord sur la forfaitisation du temps de travail des cadres a été conclu, ainsi que le renouvellement pour 3 ans de la participation.

IV.5 Formation

Au cours de l'exercice 2008, près de 110 000 heures de formation ont été dispensées au profit des salariés du Groupe avec d'une part la volonté d'accroître les compétences « clefs » de la société, en matière de sécurité, d'exploitation autoroutière, de commercial et de management et d'autre part la volonté d'accompagner les salariés du péage à évoluer vers de nouveaux métiers.

Les dispositifs de formation ont largement servis les réorganisations.

Le Groupe a engagé plus de 4 % de ses masses salariales en matière de formation.

En 2008, 75 % du personnel a participé au moins à une formation.

IV.6 Autres impacts sociaux liés à l'activité du Groupe

IV.6.1 Conditions d'hygiène et sécurité

La prévention des accidents de travail est un objectif majeur pour le Groupe, ses efforts et actions en ce domaine ont permis d'atteindre un taux de fréquence Groupe voisin de 10, qui le situe parmi les groupes les plus actifs en ce domaine au sein de la profession. Le taux de gravité est également en diminution en 2008, il s'établit à 0,45 au lieu de 0,48 pour 2007. L'action conjointe des comités de prévention et des CHSCT a permis l'obtention de ces résultats significatifs.

IV.6.2 Emploi et insertion des travailleurs handicapés

95 travailleurs handicapés sont employés au sein du Groupe. AREA a signé un accord novateur en matière d'insertion des salariés handicapés fin 2008.

IV.6.3 Œuvres sociales

Les œuvres sociales sont gérées par les comités d'établissement au sein d'APRR et par le comité d'entreprise pour AREA. Chaque comité propose des aides diverses : participation à des séjours parascolaires, vacances pour les enfants, chèques vacances, locations de résidences de vacances, prise en charge d'une partie de la cotisation de la mutuelle (APRR).

Les contributions versées par les sociétés du Groupe en 2008 s'élèvent à 1,860 M€.

V MAITRISE DE L'IMPACT DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT

V.1 Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie

V.1.1 Ressources en eau

En 2008, la consommation totale d'eau potable est estimée à près de 480 000 m³, soit une consommation rapportée au trafic équivalente à celle de l'année précédente.

V.1.2 Matières premières

Sur le réseau en service, le Groupe a utilisé près de 1 245 000 tonnes de matériaux pour les chaussées, la part de matériaux recyclés identifiée étant cette année de 27 400 tonnes, soit 2,2 %.

V.1.3 Energies

La consommation totale d'énergie en 2008 s'établit à 145 920 000 kWh (électricité et énergie fossile), soit une consommation d'énergie rapportée au trafic en hausse par rapport à celle de 2007 ; les deux tiers de cette hausse proviennent du poste électricité (y compris tunnel Maurice Lemaire). Près de 6 millions de kWh d'électricité sont labellisés « énergies renouvelables » via le contrat « *kWh équilibre* » souscrit auprès d'EDF. Par ailleurs, des capteurs solaires ou des mini éoliennes alimentent certaines installations. En 2008 un premier essai de pile à combustible en remplacement d'un petit groupe électrogène en site isolé a été réalisé.

V.2 **Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique et aux milieux naturels**

V.2.1 Rejets

Les périmètres éloignés des captages d'eau potable sont toujours la cible prioritaire des protections vis-à-vis des pollutions autoroutières. Ainsi, en 2008 le groupe a aménagé près de 34 km au voisinage desquels la ressource en eau pouvait être vulnérable.

Deux accidents avec déversement de matières dangereuses identifiées ont été constatés sur le réseau en service dont un a eu des conséquences en dehors de l'emprise autoroutière.

Par ailleurs, le Groupe accentue sa politique de rationalisation de l'emploi des produits phytosanitaires, en répondant au mieux aux exigences réglementaires et de santé publique.

V.2.2 Déchets

100 % des centres d'exploitation et 73 % des aires (hors gares) du Groupe sont équipés de dispositifs de tri.

Le taux global de valorisation des déchets produits par le Groupe approche les 17 %.

V.2.3 Faune

144 ouvrages de franchissement spécifiquement construits ou aménagés pour la faune équipent l'ensemble du réseau. Par ailleurs, 77 ouvrages (routiers ou hydrauliques) non dédiés à la faune favorisent aussi la continuité des corridors biologiques.

Les travaux d'élargissement de l'A31, ont donné lieu à la création de 18 dispositifs échappatoires (passe ou merlons) pour la faune le long des clôtures.

V.2.4 Gestion des espaces

La mise en œuvre des outils de gestion des espaces naturels intègre les contraintes liées à la protection de l'eau et des milieux aquatiques ainsi qu'à la préservation de la biodiversité. La gestion extensive des dépendances vertes est largement pratiquée et les prairies fleuries commencent à se remarquer. La recherche de techniques alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires se poursuit, en particulier dans la lutte contre l'ambrosie et les autres plantes invasives.

V.2.5 Bruit

48 points noirs bruits réglementaires ont été traités en 2008, et le traitement a débuté pour les 168 points noirs réglementaires recensés parmi les riverains de la section d'A36 en cours d'élargissement.

V.3 Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

V.3.1 Certification environnementale

La démarche de certification du système de management de l'environnement engagée fin 2007 a donné lieu en 2008 aux analyses environnementales prévues par la norme ISO 14001 pour identifier les impacts environnementaux significatifs de l'exploitation autoroutière.

V.3.2 Evaluations spécifiques

Les domaines sensibles de l'environnement font l'objet de mesures et d'évaluations régulièrement suivies : contrôle de la qualité sur différents cours d'eau ou rejets, suivi de la qualité de l'air à Beaune, en partenariat avec les structures compétentes. Une nouvelle analyse des collisions avec le grand gibier, croisée avec l'existence d'ouvrages de franchissement, et une actualisation des données sur les clôtures ont été menées.

Le Bilan Carbone du Groupe a été établi pour la première fois suivant la méthode de l'ADEME :

- Emissions dues au trafic : un peu plus de 2 millions de TeqC,
- Emissions dues aux infrastructures autoroutières : près de 50 milliers de TeqC,
- Emissions dues à l'exploitation du réseau : près de 25 milliers de TeqC.

V.4 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité du Groupe aux dispositions législatives et réglementaires

Dans les domaines de l'eau et du bruit, les données de terrain sont régulièrement mises à jour, afin de répertorier les zones protégées et les zones restant à protéger, pour programmer les travaux sur plusieurs années. La cartographie réglementaire du bruit a été diffusée aux services de l'Etat pour l'ensemble du réseau.

Dans le cadre de la démarche de certification environnementale, le dispositif de veille réglementaire a évolué tant pour la veille centrale que pour celle réalisée au plus près des territoires.

V.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités du Groupe sur l'environnement

La part consacrée à l'environnement stricto sensu est estimée à 12 % du coût de la construction d'une autoroute nouvelle.

Sur les autoroutes en service, le Groupe a investi 15 460 k€ en 2008 dans le domaine de l'environnement :

▪ protection acoustique	2 007 k€
▪ protection des eaux	11 292 k€
▪ traitement des déchets	965 k€
▪ paysage	1 196 k€

Les dépenses d'exploitation pour la gestion des déchets se sont élevées à près de 11 850 k€.

V.6 Politique du Groupe en matière de Développement Durable

La stratégie impulsée par la Direction de la Stratégie et du Développement, notamment dans le cadre du Comité Développement Durable du Groupe fait l'objet d'une présentation synthétique dans le rapport annuel. Le plan d'actions Développement Durable et les indicateurs de performance sont les principaux outils de mobilisation et de suivi des déclinaisons concrètes de cette politique.

La convention des cadres d'octobre 2008 a fait une large place aux thèmes sociaux et sociétaux du développement durable.

V.7 Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe APRR dispose de polices d'assurance Responsabilité Civile Environnement. En 2008, les garanties au titre des frais engagés pour procéder aux opérations visant à supprimer les menaces de dommages et à éviter toute aggravation sont de 4 M€ tant pour APRR que pour AREA.

APRR bénéficie également d'une garantie de frais de dépollution des aires de captage d'eau.

Ces couvertures complètent le volet « pollution et atteinte accidentelle à l'environnement » des polices Responsabilité civile exploitation d'APRR et d'AREA.

APRR a mis en place une caution financière d'un montant de 162 000 € conformément à l'arrêté préfectoral relatif à la carrière pour zone de compensation de crue pour l'A406.

V.8 Indemnité versée en 2008 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement :

Le Groupe n'a versé aucune indemnité en 2008 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

VI FINANCES

VI.1 Comptes Consolidés

VI.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit pour l'année 2008 à 1 833,7 M€ contre 1 802,6 M€ en 2007, soit une progression de 1,7 %.

Cette évolution résulte en quasi totalité des recettes de péage (1 782,2 M€ en 2008 contre 1 752,6 M€ en 2007) qui progressent de 29,6 M€, soit une augmentation de 1,7 %, produit d'une baisse du trafic de 0,8 % pour les VL et de 3,3 % pour les PL, et de l'effet des mesures tarifaires.

Les autres recettes évoluent comme suit :

- - 1,8 M€ (- 5,8 %) pour les redevances des installations commerciales,
- + 1,2 M€ (+ 10,2 %) pour les revenus télécom,
- + 2,2 M€ (+ 31,2 %) pour les autres produits.

VI.1.2 EBITDA

L'EBITDA s'établit à 1 243,8 M€ en 2008 contre 1 208,1 M€ en 2007, soit une progression de 35,7 M€ et 3,0 % par rapport à 2007. Il représente 67,8 % du chiffre d'affaires contre 67,0 % en 2007.

VI.1.3 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant augmente de 2,7 %, passant de 864,3 M€ en 2007 à 887,4 M€ en 2008.

Cette croissance résulte des effets conjugués de l'évolution du chiffre d'affaires et de la maîtrise des charges d'exploitation courantes.

Ces dernières s'élèvent à 946,3 M€, en augmentation de 0,9 % par rapport à 2007.

VI.1.4 Résultat opérationnel

Les autres produits et charges opérationnelles représentaient en 2007 un produit net de 1,6 M€ (essentiellement lié à l'abandon d'une pénalité fiscale). En 2008 on enregistre une charge nette de 0,9 M€, liée au dénouement d'un ancien litige relatif à des travaux.

Le résultat opérationnel progresse de 2,4 %, passant de 866,0 M€ en 2007 à 886,5 M€ en 2008.

VI.1.5 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 361,6 M€ contre 343,2 M€ en 2007.

Les autres postes financiers représentent en 2008 une charge de 16,7 M€ contre une charge de 1,7 M€ en 2007. On y retrouve, pour 15,7 M€, l'impact de la faillite de la banque d'affaire Lehman Brothers, qui était la contrepartie de 3 swaps du Groupe mis en place en 2005.

VI.1.6 Résultat net

L'impôt sur les sociétés diminue de 4,4 M€ pour s'établir à 175,8 M€.

Le résultat net s'établit à 332,9 M€, en diminution de 8,0 M€ et de 2,4 % par rapport à celui de 2007 (340,9 M€).

VI.1.7 Bilan consolidé

Les capitaux propres s'élèvent à 121,9 M€ au 31 décembre 2008 contre 123,5 M€ à fin 2007, compte tenu notamment du résultat de l'exercice (332,9 M€), du versement d'un dividende ordinaire de 332,3 M€ (dont 116,4 M€ distribués en 2007 au titre d'un acompte sur dividendes), ainsi que d'un acompte de 96,1 M€ versé en décembre 2008 sur le dividende de l'exercice considéré.

Le total des dettes financières s'élève à 7 348,8 M€ au 31 décembre 2008 contre 6 920,6 M€ à fin 2007.

Concernant les emprunts, un nouvel emprunt a été émis auprès de la CNA au cours de l'exercice 2008, pour un montant de 91 M€, et 532 M€ ont été remboursés.

Le Groupe a mis en place au cours de l'exercice deux nouveaux crédits bancaires d'un montant respectif de 250 M€ et de 50 M€.

Un emprunt obligataire de 200 M€, indexé sur l'inflation, a également été mis en placement privé auprès d'un fonds de pension néerlandais.

Par ailleurs, la ligne de crédit syndiqué de 1 800 M€ était utilisée à hauteur de 1 295 M€ au 31 décembre 2008.

VI.2 Comptes sociaux

VI.2.1 Compte de résultat

Le compte de résultat de l'année 2008 est marqué par la dotation d'une importante provision pour renouvellement de 129,7 M€, portant sur les chaussées renouvelables.

Cette dotation se retrouve à la fois en résultat exceptionnel (pour la dotation couvrant les exercices antérieurs à 2008, soit 92,5 M€) et en résultat d'exploitation (pour la part afférente aux dotations / reprises de l'exercice 2008, soit 37,2 M€).

Le résultat d'exploitation baisse de 16,1 M€. Hors la provision pour renouvellement, il s'améliore de 21,1 M€, sous l'effet conjugué de la progression du chiffre d'affaires (+ 24,6 M€) et d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation (+ 3,5 M€).

Le résultat financier, se dégrade de 37,6 M€, dont 24,2 M€ liés aux conséquences de la faillite de Lehman Brothers, qui était la contrepartie de 2 swaps d'APRR mis en place en 2005.

Le résultat net diminue de 96,3 M€, soit une baisse de 28,9 %. Hors l'impact de la provision pour renouvellement, la baisse du résultat net par rapport à l'année 2007 aurait été de 11,2 M€, soit un recul de 3,4 %.

L'EBITDA s'améliore de 33,8 M€ et représente en 2008 934,2 M€, soit 66,9 % du chiffre d'affaires contre 65,7 % en 2007.

VI.2.2 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

	2004	2005	2006	2007	2008
Capital en fin d'exercice (milliers d'€)					
Capital social	33 594	33 911	33 911	33 911	33 911
Nombre des actions ordinaires existantes	111 978 831	113 038 156	113 038 156	113 038 156	113 038 156
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice (milliers d'€)					
Chiffre d'affaires	1 136 259	1 188 890	1 272 500	1 370 925	1 395 510
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	392 822	505 320	820 648	761 749	806 754
Impôt sur les bénéfices	-24 951	55 902	86 151	121 534	62 290
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 612	3 125	5 447	8 707	7 366
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	144 405	166 191	435 956	333 342	237 061
Résultat distribué	103 995	377 424	435 197	332 332	(1)
Résultats par action (en €)					
Résultat après impôts, participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,73	3,98	6,45	5,59	6,52
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,29	1,47	3,86	2,95	2,10
Dividende attribué à chaque action	0,93	1,72	3,85	2,94	(1)
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	3 332	3 233	3 071	2 960	2 891
Montant de la masse salariale (y compris intéressement)	99 539	102 771	111 492	105 618	107 961
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (hors provisions IFC)	42 083	43 536	44 137	46 215	43 930

(1) montant à décider par l'assemblée générale, un acompte de 96 042 milliers d'euros a été versé en décembre 2008

VI.2.3 Charges non déductibles fiscalement (art. 39-4 du CGI)

Elles s'élèvent à 98 418 € (impôt sur les sociétés correspondant 33 885 €).

VII INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

VII.1 Répartition du capital de la société en capital et en droits de vote

A la date du présent rapport, le capital social de la Société s'élève à 33.911.446,80 euros, divisé en 113.038.156 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,30 euros chacune et est entièrement libéré.

Au 31 décembre 2008, à la connaissance de la Société, l'actionnariat de la Société se répartit de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote	% droits de vote
Eiffarie	92 101 144	81,48 %	92 101 144	81,48 %
Cypress Holding AB*	11 859 008	10,49 %	11 859 008	10,49 %
Elliott international LP*	898 370	0,79 %	898 370	0,79 %
The Liverpool Ltd Partnership*	818 828	0,72 %	818 828	0,72 %
Public	7 360 806	6,52 %	7 360 806	6,52 %
Total	113 038 156	100 %	113 038 156	100 %

* Cypress Holding AB, Elliott International LP et The Liverpool Ltd Partnership agissant de concert, possèdent, au jour de la rédaction du présent rapport, 13 576 206 actions représentant 12,01 % du capital et 12,01 % des droits de vote.

Programme de rachat d'actions : la Société n'a pas mis en place de programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2008.

VII.2 Délégations en matière d'augmentation de capital

Toutes les délégations de compétence précédemment accordées par l'Assemblée générale en matière d'augmentation de capital sont expirées.

Il n'existe aucun droit d'acquisition ou d'obligation attaché au capital émis mais non libéré, ni d'engagement d'augmentation de capital.

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital de la Société autres que les actions ordinaires.

VII.3 Actionnariat salarié

Participation des salariés de la Société au capital social au 31 décembre 2008 : néant.

Les salariés de la société APRR bénéficient de la politique d'épargne salariale en vigueur au sein des sociétés du groupe EIFFAGE.

VII.4 Informations financières complémentaires (Article L.225-100-3 du Code de commerce)

Structure du capital de la société – Participations directes ou indirectes dont la Société a connaissance

L'actionnariat de la Société connu par APRR au jour de la rédaction du présent rapport est indiqué au point VII.1 ci-dessus.

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions

L'article 9 des statuts impose à tout actionnaire qui, agissant seul ou de concert, vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant une proportion du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 1%, puis à toute tranche supplémentaire de 1% du capital ou des droits de vote, d'informer la Société du nombre total d'actions et de titres donnant accès au capital ou aux droits de vote qu'il possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social, dans un délai de 5 jours de bourse à compter du franchissement du ou des dits seuils de participation.

La même obligation s'impose à chaque fois que la fraction du capital social ou des droits de vote possédée par un actionnaire devient inférieure à l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

Le non respect de cette obligation d'information est sanctionné par la privation pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, du droit de vote pour toute assemblée générale qui se tiendrait jusqu'à expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Clauses des conventions de cessions de titres prévoyant des conditions préférentielles

Au jour de la rédaction du présent rapport, la Société n'a connaissance d'aucune clause de la sorte.

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et leur description

Aucun titre comportant des droits de contrôle spéciaux n'a été émis par la Société au jour de la rédaction du présent rapport.

Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

En l'absence d'actionnariat salarié aucun mécanisme de contrôle n'a été prévu.

Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Au jour de la rédaction du présent rapport, la Société n'a connaissance d'aucun accord de la sorte.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration et à la modification des statuts de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-18 du Code de commerce et de l'article 11 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société.

L'article 12 des statuts de la Société autorise le Conseil d'administration à remplacer, provisoirement, un administrateur dont le poste aurait été laissé vacant par décès ou démission dès lors que cette nomination est soumise à la première réunion de l'Assemblée Générale suivant la décision du Conseil.

L'article 11 des statuts contraint les membres du Conseil d'administration à détenir au moins une action de la Société.

Les statuts de la Société ne peuvent être modifiés, conformément à l'article 26 desdits statuts, que par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Pouvoirs du Conseil d'administration

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il est compétent pour décider ou autoriser l'émission d'obligations et en arrêter les modalités dans les conditions prévues à l'article L.228-40 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Il peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

Accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société

Aucun accord de ce type n'est à mentionner au présent rapport.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Aucun accord de ce type n'est à mentionner au présent rapport.

VIII FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le groupe consolidé comptablement comprend la société mère APRR, sa filiale AREA (Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,82 % et consolidée par intégration globale, la société ADELAC (détenue à 49,9 % par AREA), consolidée par mise en équivalence, et depuis l'exercice 2008 la société Axxès (détenue à 22,80 % par APRR et à 5,30 % par AREA), consolidée elle aussi par mise en équivalence.

Ces sociétés arrêtent leur exercice social au 31 décembre. Des comptes au 30 juin 2008 ont été établis pour chacune des sociétés consolidées.

Ci-après, figure le tableau des filiales et participations de la société :

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital 2008	Autres Capitaux Propres	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remb.	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires 2008	Résultat 2008
Filiale									
(plus de 50 % des titres)									
- AREA	82 900	76 555	99,82%	214 957	214 957	629 585	111 112	438 442	98 759
- SIRA	10	233	100,00%	11	11		113	3 350	232
- PARK +	300	(73)	60,00%	180	180	2 761		232	(25)
- CERA	8	99	100,00%	315	315			698	23
Participations									
- Autoroutes Trafic	NC	NC	24,00%	72	72			NC	NC
- Centaure Grand EST	450	649	35,55%	212	212			1 086	77
- Centaure Ile de France	900	415	49,00%	441	441			1 296	4
- ALTECH	40	701	33,50%	6	6		16	1 765	339
- AXXES	7 500	2 580	22,80%	1 710	1 710			673 498	6 785
- SC Autoroutes GIE		(449)				16		105	19
- DEVTEL	25	21	100,00%	25	25		384	0	11
- Apollinaire participations	37		100,00%	37	37			0	0
- SEM ALESIA	NC	NC		20	20			NC	NC
Total				217 986	217 986	632 362	111 625		

IX EVENEMENTS IMPORTANTS EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

IX.1 Tunnel Maurice Lemaire

Le tunnel Maurice Lemaire a été réouvert à la circulation le 1er octobre 2008, après quatre ans de travaux pour créer une galerie de sécurité et moderniser le tunnel.

Suite à l'avis négatif du Conseil d'Etat sur le projet d'avenant à la convention de concession, un nouveau projet sera soumis début de l'année 2009 au Conseil d'Etat, ramenant à 20 ans l'allongement de la durée de concession avec une clause indemnitaire correspondant à la valeur non amortie des travaux de mise en sécurité de l'ouvrage à l'échéance de 2042. Ces deux mesures sont équivalentes à l'allongement de la durée de concession jusqu'en 2068, qui sera inséré dans un texte législatif soumis au Parlement en 2009

IX.2 Contrat d'Entreprise 2009 / 2013

Les discussions avec l'Etat en vue de conclure un Contrat d'Entreprise sur la période 2009 / 2013 se sont poursuivies jusqu'à l'Automne 2008. Après avoir été interrompues au dernier trimestre, du fait du renouvellement de l'équipe en charge de l'instruction au niveau du MEEDAT, elles ont redémarré au début de l'année 2009.

IX.3 Perspectives d'avenir

Dans la ligne de l'évolution du trafic du dernier trimestre 2008, les perspectives d'activité à court terme dépendent du contexte économique actuel, qui devrait continuer à peser sur le trafic Poids-Lourds du Groupe au moins au cours du 1er semestre, limitant ainsi l'évolution de son chiffre d'affaires annuel.

Le Conseil d'administration

Jean-François ROVERATO – Président du Conseil d'administration

**V. Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes sociaux**

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

36 rue du Dr Schmitt
21850 Saint Apollinaire

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société APRR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement comptable exposé dans la note 1 de l'annexe, relatif à la comptabilisation des provisions pour renouvellement des couches de roulement.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme exposé dans la note 1, votre société a décidé de constituer des provisions pour renouvellement des couches de roulement conformément aux dispositions de l'article 393-1 du plan comptable général. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement comptable et de la présentation qui en a été faite.
- La note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations du domaine concédé et à leur amortissement, ainsi que la méthode de comptabilisation de la provision pour renouvellement. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 28 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

KMPG AUDIT
Département de KPMG S.A.

Louis-Pierre Schneider

Thierry Charron

Benoît Lebrun

**VI. Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

SOCIETES DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

SALUSTRO REYDEL

Membre de KPMG International
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

SOCIETES DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

36, rue du Docteur Schmitt
21850 SAINT APOLLINAIRE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société APRR, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes incluses dans les paragraphes 2.1 et 2.3 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent le traitement comptable retenu par le Groupe pour l'activité de concessions. Nous nous sommes assurés que le traitement comptable retenu ne contrevient pas aux principes généraux du référentiel IFRS et que les notes aux comptes consolidés donnent une information appropriée à cet égard.
- Les notes incluses dans les paragraphes 2.17 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de comptabilisation et de valorisation des instruments dérivés. Nous avons apprécié les données, hypothèses et paramètres sur lesquelles se fondent ces estimations et revu les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 28 avril 2009

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

KMPG AUDIT
Département de KPMG S.A.

Louis-Pierre Schneider

Thierry Charron

Benoît Lebrun